

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PARAISANT  
Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

PUBLIÉ PAR  
L'Imprimerie Yamaska  
INCORPORÉE.

## LA CONVENTION LIBERALE

Lundi dernier avait lieu la grande convention libérale du comté de St-Hyacinthe pour procéder à l'élection du candidat, porte-drapeau du parti libéral dans la lutte actuelle.

Des centaines d'électeurs remplissaient la salle de l'Hôtel-de-Ville. Il en était venu de partout, et cela malgré le mauvais état des chemins et les nombreuses et pressantes occupations des gens des campagnes, en ce temps-ci. Les 95 délégués, choisis par les électeurs de chaque paroisse pour venir à St-Hyacinthe faire le choix du candidat libéral, étaient tous présents. Ce qui démontre bien que le parti libéral est vivace dans St-Hyacinthe, qu'il est uni et fort.

L'assemblée de la convention est sans contredit la plus importante de toute une campagne politique, puisqu'on y fait le choix d'un homme digne de porter la bannière d'un parti et d'assurer la victoire, d'un homme sur l'énergie, les talents et le dévouement duquel on peut toujours compter pour prendre un soin jaloux des besoins et des intérêts du comté qu'il représente et du pays tout entier. Et, quand on voit des centaines d'électeurs laisser là leurs travaux pour venir assister à l'assemblée de la convention, on comprend quelle importance ils attachent à cette assemblée, et on a une garantie que le verdict qui sera donné en faveur d'un candidat sera un verdict consciencieux.

Nous avons eu l'honneur d'avoir, pour présider cette assemblée, le distingué Dr Choquette, Conseiller Législatif. Et, c'est M. Armand Boisseau qui fut choisi comme secrétaire de la convention.

Jamais peut-être la convention libérale à St-Hyacinthe ne fut plus calme ni plus enthousiaste. Le député libéral, que le comté de St-Hyacinthe avait élu en 1912, a si bien fait son devoir à l'Assemblée Législative depuis qu'il y est notre représentant, il a servi son comté avec tant d'impartialité et de dévouement, que les délégués, même avant qu'ils fussent appelés à entrer en délibération pour choisir un candidat libéral pour les prochaines élections, laissaient entrevoir leur décision d'élire unanimement M. T. D. Bouchard pour être de nouveau le porte-drapeau libéral.

Ce fut un tonnerre d'applaudissements et de hurras, quand le président, M. le Dr Choquette, annonça à l'assemblée que les délégués avaient été unanimes pour demander à M. Bouchard de se laisser de nouveau porter candidat.

"La Tribune" de St-Hyacinthe qui exprimait, il y a quelques semaines, l'espérance que les libéraux du comté ne manqueraient pas de se choisir comme candidat un bon libéral, venait de recevoir la réalisation de son vœu : M. Bouchard était élu candidat !

D'importants discours furent prononcés à l'assemblée de la convention, par M. T. D. Bouchard, le candidat, par MM. L. J. Gauthier, notre député au fédéral, Armand Boisseau, V. E. Fontaine, et par le président de l'assemblée, M. le Dr Choquette.

M. Bouchard fut le premier orateur. Il débute en adressant de profonds remerciements à tous ceux qui ont bien voulu l'honneur de nouveau de leur confiance. Cette confiance qui lui fut accordée déjà, il a su s'en rendre digne, d'abord en menant une première fois le parti libéral à la victoire, et en remplissant ensuite son mandat à la lettre.

On l'a toujours trouvé à son poste toutes les fois qu'on a eu besoin de lui, et il s'est mis tout entier au service de tout le monde.

Il était là quand on est venu lui demander l'abolition des ponts de péage. Personne encore n'avait pu obtenir cette mesure. On se moquait de M. Bouchard quand il promettait de faire disparaître les barrières des ponts de péage. Il est élu et les ponts de péage n'existent plus.

Il était là quand la Société d'Agriculture est venue lui demander d'obtenir pour elle une aide substantielle du gouvernement. M. Bouchard fit plusieurs voyages à Québec pour exposer la situation de la Société au Département d'Agriculture ; il réussit à lui obtenir \$2,000 pour l'achat d'un joli terrain de quinze arpents, pour faire ses expositions annuelles.

Il était là quand il s'est agi d'obtenir un octroi de \$3,000 pour le creusement de la rivière des Hurons, du mauvais état de laquelle tant de cultivateurs souffraient.

Il était à son poste quand la Société d'Élevage des Volailles de Race Pure de St-Hyacinthe est venue lui demander de l'aider à obtenir un octroi du gouvernement, afin de pouvoir tenir son exposition annuelle. M. Bouchard a obtenu \$200 pour cette société, et nous avons eu une exposition avicole comme il s'en tient peu dans le pays.

Il était là quand on lui a demandé de faire octroyer le Collège avicole de St-Thomas, d'un octroi annuel de \$300, pour aider à l'instruction des personnes qui veulent se livrer à l'élevage des volailles.

Il était là quand on est venu le voir pour qu'il aidât la cause de l'instruction dans le comté de St-Hyacinthe. A St-Charles, on construit une académie. M. Bouchard obtint une somme de \$400 pour aider cette municipalité à payer la balance due sur la dette de cette construction. A qui les municipalités scolaires doivent-elles les secours en argent qu'elles ont reçus pour leurs écoles ?... M. Bouchard obtint \$500 pour l'école Raymond, de St-Hyacinthe ; \$200 pour la municipalité scolaire de St-Charles ; \$1,000 pour celle de St-Barnabé ; pour La Présentation, M. Bouchard obtint \$500 afin que cette municipalité puisse ouvrir de nouvelles écoles ; la municipalité scolaire de St-Bernard a reçu \$200 pour le maintien de ses écoles, grâce à l'influence et au dévouement de M. Bouchard. Oui, M. Bouchard fut là quand il fallut aider la cause de l'instruction dans St-

Hyacinthe, comme il fut là quand il dut donner son concours au progrès agricole dans le comté.

Et qu'est-ce que M. Bouchard n'a pas fait pour les travaux publics dans le comté de St-Hyacinthe ?... N'est-ce pas à lui qu'est due la réparation si urgente de la coulée Perrault, à l'extrémité nord du pont du chemin de fer du Grand Tronc ? M. Bouchard est allé jusque devant la Commission des chemins de fer pour gagner ce point. Il a réussi à obtenir en octroi divers la somme de \$8,100 qui a rendu possibles l'exhaussement du chemin public de douze pieds à cet endroit et la construction d'un magnifique pont en fer.

Quand les électeurs de St-Judes sont venus trouver M. Bouchard pour un cas identique, il fut là, et il leur a obtenu un octroi de \$3,000 pour des travaux qui ont coûté \$5,000.

M. Bouchard fut à son poste tout le temps pour répondre aux demandes des électeurs du comté de St-Hyacinthe et pour les aider de toutes les forces de son énergie et de toute l'impartialité de son dévouement. Il n'a jamais considéré si ceux qui s'adressaient à lui étaient des amis qui l'avaient élu ou si c'étaient de ses adversaires politiques. Il traita tout le monde avec justice. Surtout, il fut l'homme des ouvriers, de ceux qui peinent, qui ont de la misère à gagner leur pain.

M. Bouchard n'a donc pas eu de peine à démontrer à ses électeurs qu'il a pleinement rempli son mandat de député et qu'il n'a jamais trompé la confiance que les électeurs de St-Hyacinthe avaient mise en lui.

M. Bouchard termine en renouvelant ses remerciements à ses électeurs, en leur promettant son appui, comme par le passé, toutes les fois que ses services seront requis et qu'il y aura possibilité pour lui d'être utile et nécessaire à son comté, et en souhaitant pour le parti libéral dans St-Hyacinthe une victoire aussi forte que les belles victoires des anciens jours. Cette victoire, il la promet, si le peuple lui aide.

C'est M. L. J. Gauthier qui succéda à la tribune. Il se lève au milieu de vifs applaudissements, et sert à son auditoire un discours qui satisfait l'attente de tous.

Après avoir félicité les libéraux du choix judicieux qu'ils venaient de faire, après avoir promené un rapide regard sur les nombreux bienfaits que M. Bouchard a répandus par tout le comté pendant les quatre années qu'il a été notre représentant à l'Assemblée Législative, après avoir loué les progrès infinis que l'administration Gouin a fait subir à la Province de Québec, M. Gauthier s'attarde à mettre les électeurs en garde contre les préjugés que les adversaires de M. Bouchard, dans la lutte actuelle, vont encore essayer de faire triompher contre l'intérêt général de la population du comté de St-Hyacinthe. Il n'y a pas que dans St-Hyacinthe qu'on a soulevé des préjugés injustes contre les deux représentants du comté de St-Hyacinthe pendant que s'est agitée la brûlante question de la prohibition. Mais ces préjugés tomberont d'eux-mêmes quand MM. Bouchard et Gauthier auront pu expliquer leur attitude aux électeurs du comté. "On dit que nous avons insulté les prêtres, dit l'orateur ; c'est faux. Ils ont assisté à toutes nos assemblées. Si nous les avons injuriés, ils ne nous auraient pas laissé faire. Ce n'est pas nous qui avons insulté, c'est nous qui avons été insultés."

Comme il se faisait déjà tard et que MM. Bouchard et Gauthier avaient intéressé l'auditoire pendant plus d'une heure et demie, les orateurs qui suivirent, qui furent MM. Armand Boisseau et V. E. Fontaine, se contentèrent de féliciter eux aussi les libéraux du choix très heureux qu'ils venaient de faire. Ils promirent leur concours à la cause libérale, qui est la bonne cause, et souhaitèrent aux libéraux une victoire complète pour le 22 mai.

C'est M. le Dr Choquette, le distingué président de l'assemblée, qui a clos la série des discours par une brève, mais chaude et sympathique allocution.

Le candidat que les libéraux viennent d'élire, c'est, dit-il, le candidat de mon choix, bien que je sois ici absolument impartial vis-à-vis de tel ou tel autre libéral que Bouchard qui aurait désiré briguer les suffrages de l'électorat. Mais il eut regretté, vraiment, voir un autre libéral risquer sa candidature contre M. Bouchard. Avec une précision et une concision remarquables, il fit en peu de mots le portrait de M. Bouchard, et nous fit voir toute l'activité, toute l'énergie inlassable, tout le dévouement qu'il déploie quand il a à servir les intérêts de son propre comté surtout.

"Je n'en doute pas, dit le Dr Choquette, j'en suis sûr : le 22 mai le drapeau libéral flottera une fois de plus sur la vieille et belle forteresse libérale qu'est le comté de St-Hyacinthe."

## L'ATTITUDE DES NATIONALISTES

L'alliance des conservateurs et des nationalistes est définitivement rompue. L'attitude du nouveau chef conservateur, M. Philémon Cousineau, à la dernière session au sujet de la question des écoles d'Ontario a été la cause de cette rupture.

Nous croyons intéressant de publier une entrevue qui a été donnée par M. Armand Lavergne, une des figures les plus importantes des chefs nationalistes de la Province de Québec, à un des rédacteurs du *Devoir* de Montréal.

Presque tous les nationalistes de St-Hyacinthe sont évidemment

de l'opinion de M. Lavergne puisqu'ils déclarent ouvertement devoir supporter la candidature de M. T. D. Bouchard dans le Comté de St-Hyacinthe.

Voici l'entrevue donnée par M. Lavergne.

Québec, 25.

M. Armand Lavergne a donné, ce matin, à votre représentant une importante interview dans laquelle il annonce officiellement sa rupture avec les conservateurs.

—Bien, M. Lavergne, comment vont les élections ?

—Je n'en sais rien et jusqu'ici je ne m'en suis guère occupé.

—Tout de même vous serez candidat à la prochaine lutte ?

—Je n'en sais trop rien encore. La candidature ne m'appartient pas. Mes amis du comté m'ont demandé de poser de nouveau ma candidature mais je ne déciderai rien définitivement avant mon assemblée du sept mai.

—Si vous êtes candidat, alors sous quel programme et quelles couleurs vous présenterez-vous ?

—Nationaliste, tout simplement. Je ne suis et ne désire pas être autre chose. D'ailleurs on ne me croirait pas autrement. Ce qui signifie que si j'étais élu, je resterais ce que je suis, indépendant des partis.

—Mais dans les comtés où il n'y a pas de candidature nettement nationaliste, et ils sont nombreux, que conseillez-vous à vos amis ?

—Je n'ai le droit de parler qu'en mon nom et chacun est libre de suivre le côté ou plutôt l'homme qui lui plaît le mieux. Pour ma part, voici mon attitude vis-à-vis des deux partis. Je ne suis pas un adversaire de l'administration actuelle, qu'elle me combatte ou non, cela ne changera en rien ma pensée.

En 1908, nous avons commencé une campagne de réformes politiques dans la province. A chaque session, sir Lomer Gouin en a accepté et réalisé quelques-unes. Notre programme d'alors est devenu presque complètement la politique du gouvernement. De quoi me plaindrais-je ? N'ai-je pas raison d'être satisfait ? Il reste bien encore quelque chose à faire, mais la grande partie est devenue réalité, comme je l'indiquerai en détail le sept mai. Je n'ai plus de raison à faire de l'opposition quand même au gouvernement de sir Gouin.

Quant aux conservateurs, depuis 1911, ce qui était fissure dans notre alliance en 1912, est devenue large brèche en 1916. Anciens nationalistes, pour arriver, ils ont évolué vers l'impérialisme et n'ont trouvé d'autre réponse à ma réaffirmation de la doctrine de 1910-11, à l'Assemblée législative, que l'épithète de "rebelle".

Devant la fière attitude du gouvernement sur la loi Galipeault pour aider nos frères persécutés, le chef de l'opposition a eu une attitude plus qu'étrange et je ne veux rien avoir à faire avec un groupe dont l'une des têtes dirigeantes si je puis m'exprimer ainsi sans erreur anatomique, est celle de M. Gault, député de Saint-Georges. Il n'y a aucune entente possible entre ce dernier et un nationaliste comme moi. Or, comme l'esprit — si je puis parler des absents — du député de Saint-Georges est l'esprit dominant du parti conservateur, la scission est complète. D'ailleurs Québec va bien, c'est Ottawa qui devient intéressant, c'est là qu'avant peu il faudra combattre, là sont les traits à châtier et les libertés à défendre, à conserver ou à conquérir.

—Ce qui veut dire que vous serez candidat au fédéral ?

—Ce qui veut dire qu'à tous les faux nationalistes de 1911, que j'ai aidé à faire élire et qui ont laissé protester leur billet promissoire après me l'avoir fait endosser, j'irai, lorsqu'ils reviendront devant le peuple, leur demander de rendre leurs comptes.

—Et pour le provincial ?

—En résumé ceci, je crois que sans être parfait, le gouvernement actuel est un bon gouvernement et s'il ne lui fallait que mon vote... Eh bien ! il l'aurait.

Sur ces derniers mots prononcés, M. Lavergne s'excuse pour aller au palais, car, nous dit-il, en souriant "la Providence en me faisant nationaliste, a oublié de me donner des rentes."

## INVITATION A LA DANSE

Aussitôt après la convention conservatrice, M. Bouchard a fait tenir la lettre suivante à M. Félix Desrochers :

St-Hyacinthe, Qué., 27 avril 1916.

Monsieur Félix Desrochers,  
771 Mont Royal Avenue,  
Montréal.

Cher monsieur :—

J'ai la faveur de vous faire connaître les dates des assemblées que je tiendrai dans les diverses localités du Comté de St-Hyacinthe d'ici au 22 mai prochain.

Premier dimanche—30 Avril : St-Damase, après la Messe ; Ste-Madeleine, après les Vêpres.

Deuxième dimanche—7 Mai : St-Charles, après la Messe ; St-Denis, après les Vêpres ; St-Bernard, le soir.

Troisième dimanche—14 Mai : St-Judes, après la Messe ; St-Barnabé, après les Vêpres.

Samedi—20 Mai : Ville St-Hyacinthe à 1.30 hr. p.m.

Quatrième dimanche—21 Mai : La Présentation, après la Messe ; St-Thomas, après les Vêpres.

J'ai rendu ce programme d'assemblées public à la Convention Libérale pour qu'il soit connu en temps dans les diverses paroisses du Comté et je me fais un plaisir par la présente lettre de vous inviter, vous et vos amis, à y être présents pour en faire des assemblées contradictoires suivant l'habitude.

Vous voudrez bien accuser réception de cette lettre et obliger,

Notre tout dévoué.

T. D. BOUCHARD.

## La voirie dans la province de Québec

Dans la province de Québec, il y a 1062 municipalités rurales, et la longueur totale des chemins est approximativement de 45,000 milles. (1)

Sur ces 45,000 milles, on peut compter que 15,000 milles de chemins de terre sont soumis à un entretien régulier et systématique, sous le contrôle du ministère de la voirie.

Depuis 1908, avec l'aide du gouvernement on a gravé 416.45 milles de chemin, et macadamisé 910,08 milles, y compris les routes provinciales.

Dans le même laps de temps, on a substitué 9,665 ponts ou ponceaux de béton aux petits ponts en bois (ce chiffre ne comprend pas les ponts et ponceaux en béton dans les chemins construits sous le régime de la loi de 1912).

En 1912-13, on a construit la route Edouard VII, entre Montréal et la frontière, près Rouse's Point (environ 39 milles).

En 1913, a été commencé la construction d'une route entre Montréal et Québec, sur la rive nord du St-Laurent. Cette route longe le fleuve sur tout son parcours, sauf quelques milles. Elle aura une rampe de 5% au plus.

En 1914, on a établi et gravé 46.5 milles de la route Lévis-Jackman. Cette route part de Lévis et va jusqu'à la frontière américaine, pour se relier à Jackman, un village du Maine. Elle suit, sur presque tout son parcours, la rivière Chaudière ou ses affluents.

La route Sherbrooke-Derby-Line, (environ 33 milles) est en construction. Une partie en sera macadamisée, environ 6 ou 7 milles, et le reste sera gravé.

Depuis 1912, près de 900 municipalités ont demandé à bénéficier des avantages offerts par le gouvernement pour macadamiser ou graver leurs chemins sous le régime de la loi de 1912.

Depuis vingt ans, le gouvernement provinciale a dépensé pour l'amélioration de la voirie, les sommes suivantes :

Régime conservateur :	
1894-95.....	\$75.00
1895-96.....	30.20
1896-97.....	5,953.34
Régime libéral	
1897-98.....	\$7,795.56
1898-99.....	10,203.29
1900-01.....	13,000.00
1901-02.....	6,000.00
1902-03.....	17,572.79
1903-04.....	11,000.00
1904-05.....	18,250.00
1905-06.....	9,661.88
1906-07.....	15,404.56
1907-08.....	20,117.85
1908-09.....	60,146.92
1909-10.....	60,000.00
1910-11.....	95,000.00
1911-12.....	494,277.66
1912-13.....	1,069,810.35
1913-14.....	4,069,307.68

Trois choses à admirer chez une femme : la dignité, la nature, la grâce.

Trois choses à admirer chez un homme : l'empire sur lui-même, la noblesse de sentiments, la générosité.

Trois choses à gouverner : Sa conduite, son caractère, sa langue.

Trois choses à détester : La cruauté, l'hypocrisie, l'arrogance.

Trois choses à désirer : La santé, l'affection des siens, la bonne humeur.

## Chassez les boutons et les éruptions

Au printemps, presque tout le monde a besoin d'un tonique.

Un des signes les plus sûrs que le sang n'est pas en bon ordre, ce sont les boutons, les éruptions déplorables et l'éczéma qui se produisent fréquemment au moment du passage de l'hiver au printemps. Cela prouve que la longue période de vie renfermée pendant l'hiver a eu son effet sur le sang et qu'un tonique est nécessaire pour remettre le sang en bon état. Réellement, il y a peu de personnes qui n'aient pas besoin d'un tonique à cette saison. Le mauvais sang ne se manifeste pas simplement par des éruptions qui défigurent. A cette même condition sont dues les attaques de rhumatisme et de lumbago, les violentes douleurs de la sciatique et de la névralgie; un pauvre appétit et un désir d'éviter tout effort. Vous ne pouvez pas guérir ces affections par l'emploi de purgatifs—vous avez besoin d'un tonique et uniquement d'un tonique. Parmi les médicaments, il n'en est pas qui égale les Pilules Roses du Dr Williams pour leur pouvoir tonique, reconstituant, rétablissant les nerfs. Chaque dose de ce médicament fait un sang nouveau, riche, qui chasse au dehors les impuretés, stimule tous les organes, et donne la sensation de santé nouvelle et d'énergie aux hommes, aux femmes et aux enfants faibles, fatigués, souffrants. Si vous n'êtes pas dans votre assiette, essayez ce médicament et voyez comme il ramène rapidement l'appétit, relève les esprits abattus et remplit vos veines d'un sang nouveau donnant la santé.

Vendues par tous les marchands de remèdes ou expédiées par la poste à raison de 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. (1331)

## LE MEILLEUR REMÈDE POUR LE BÉBÉ

Le meilleur remède pour le bébé est celui qui ne manque jamais de guérir et celui que la mère peut en même temps donner avec l'assurance parfaite qu'il est absolument sûr. Les Tablettes Baby's Own sont ce remède. C'est le seul remède absolument garanti exempt de toutes drogues dangereuses et plus encore, il ne manque jamais de débarrasser le bébé de ces légers maux de la première enfance et de l'enfance. Quand une mère les a employées une fois, elle n'emploie pas d'autre remède. Elles règlent l'estomac et les intestins, chassent la constipation, expulsent les vers et facilitent la dentition.

Elles sont en vente chez tous les pharmaciens ou envoyées par poste sur réception de 25 cents pour une boîte, par la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. (1331)

## "Les Annales"

Signalons le vif intérêt populaire et patriotique des principaux articles du dernier numéro des Annales, au cours desquels Louis Barthou prodigue ses judicieux conseils aux jeunes Français, Frédéric Masson démasque les manœuvres d'agents boches encore embusqués dans notre pays, Maurice Barrès analyse l'état d'esprit du soldat allemand, Emile Faguet commente le dernier et si pathétique roman de Marcel Prévost, le contre-amiral Degouty expose la situation maritime actuelle, Yvonne Sarcey exalte la croisée des femmes françaises, le bon homme Chrystal rend hommage à la bravoure de nos troupes africaines, etc. Outre ces pages substantielles, le même numéro contient encore un curieux intermède héroïque en vers de Jane Catulle Mendès et Guillot de Saix, un émouvant chapitre de souvenirs sur le jeune officier Jean Bayet, mort au champ d'honneur, une spirituelle fantaisie de Gabriel Timmory et de nombreuses compositions artistiques ou photographiques d'actualité.

Le numéro, 25 centimes.  
Un an, 12 frs; 6 mois, 6 fr. 50.  
Abonnements à prix réduit pour les soldats du front: 3 mois, 2 frs. 50, 51 rue St. George, Paris.

## LA REV. MERE SUPERIEURE

Dit que Vinol produit la Force.

Rosary Hill Home, Hawthorne, N.Y.— "Nos patients affaiblis et épuisés, à qui j'ai fait prendre du Vinol, en ont toujours retiré de grands bienfaits. Une jeune femme était tellement faible et malade qu'elle pouvait à peine se traîner à ma porte pour demander du secours. Je lui ai fait prendre du Vinol, et au bout d'un mois, je ne la reconnaissais plus. Elle était forte, bien colorée et ses joues étaient arrondies." MÈRE M. ALPHONSA LATHROP, O.S.D.

Nous garantissons que Vinol aiguisé l'appétit, aide à la digestion, enrichit le sang et produit la force.

J. H. E. BRODEUR,  
165 Cascades, St. Hyacinthe

Province de Québec, Municipalité du village de St-Pie.

RÈGLEMENT numéro cinquante-six (56) accordant un bonus à la Compagnie G. A. Roy, Limitée, de St-Pie.

CONSIDÉRANT que, depuis longtemps, les contribuables du village de St-Pie, en général, désirent l'établissement d'industries et de manufactures pour leur village, aux fins d'en accroître le développement et la prospérité;

Considérant que la Compagnie G. A. Roy, Limitée, depuis ses récents débuts en affaires, a déjà contribué au progrès du dit village, et qu'elle a représenté à ce Conseil que, moyennant l'aide qui sera mentionnée ci-après, elle augmenterait considérablement son personnel, le chiffre de ses opérations et celui des salaires qu'elle paye;

Considérant qu'il est de l'intérêt public d'accorder à cette industrie l'aide qu'elle sollicite;

IL EST statué et ordonné, par règlement No. 56 de ce Conseil, ce qui suit, savoir :

10. — La Corporation du village de St-Pie s'engage :

(A). — A verser et payer, à la Compagnie G. A. Roy, Limitée, une somme de \$5,000.00, comme bonus, sur remise, par cette Compagnie, à la dite Corporation, des engagements et garanties imposés ci-après :

(B). — A exempter de toutes taxes quelconques, pour dix ans, à compter de la date de l'entrée en vigueur du présent règlement, tous les biens de la dite Compagnie, servant et affectés à l'exploitation de ses industries et commerce;

(C). — A donner main-levée d'hypothèque à la Compagnie G. A. Roy, Limitée, et à lui remettre ses polices d'assurances, chaque année, à compter de l'entrée en vigueur de ce règlement, dans une proportion de cinq pour cent du salaire par elle payé annuellement;

20. — De son côté, la Compagnie G. A. Roy, Limitée, pour profiter des avantages ci-dessus, devra :

(A). — Accepter le dit règlement et les obligations qu'il impose;

(B). — Construire une bâtisse de 40x60 pieds, à deux étages, comme annexe à la manufacture déjà existante, et de construction semblable;

(C). — S'engager à employer de vingt à trente personnes, et à payer de \$10,000 à \$15,000 de salaire, annuellement, à compter d'une année de l'entrée en vigueur du présent règlement, et ce, jusqu'à l'extinction des obligations de la Compagnie envers la Corporation; cependant, l'exécution de telles obligations ne pourra être exigée dans le cas de grève ou de force majeure;

(D). — A donner une première hypothèque de \$5,000.00 à la Corporation du Village de St-Pie, sur les terrains lui appartenant et portant les numéros partie 617-4 et 617-5 de la subdivision officielle du lot numéro six cent dix-sept du cadastre de la paroisse de St-Pie, avec et y compris les bâtisses y érigées ou à y ériger, ainsi que les machines, appareils, etc., faisant partie de l'immeuble en vertu de la loi, la dite hypothèque destinée à garantir le remboursement de la dite somme de \$5,000.00, pour le cas où la dite Compagnie G. A. Roy, Limitée, manquerait de remplir ses obligations;

(E). — A transporter une ou des polices d'assurance contre le feu, se rapportant à la même propriété et destinées aux mêmes fins et aux mêmes garanties, à un chiffre total de \$5,000.00, à la dite Corporation du village de St-Pie, les dites polices à être prises dans des Compagnies approuvées par le Conseil municipal de la dite Corporation;

(F). — A reconstruire et rétablir, au cas d'incendie total ou partiel, la manufacture et les bâtisses se trouvant sur l'immeuble hypothéqué, de même que les outillages servant à leur exploitation, dans l'année suivant leur destruction, de manière à les remettre dans l'état où ils étaient avant l'incendie, et, dans le cas de telle reconstruction, la Corporation du village de St-Pie sera tenue de remettre à la Compagnie G. A. Roy, Limitée, l'argent provenant des assurances, aussitôt les travaux terminés;

(G). — A remettre et rembourser à la Corporation du village de St-Pie la dite somme de \$5,000.00, à deux mois d'avis à elle donné à cette fin, au cas de non-exécution des obligations par elles assumées;

(H). — A permettre, à toute personne nommée par le Conseil municipal de la Corporation du village de St-Pie, de visiter la manufacture et ses dépendances, avoir accès aux livres et autres documents de la Compagnie, aux fins de constater le montant des salaires payés et le nombre des personnes employées, ce pendant des heures raisonnables de bureau;

(I). — Pour les fins du présent règlement, le salaire annuel du gérant de la dite Compagnie est fixé à \$1,500.00.

Si la dite Compagnie G. A. Roy, Limitée, accepte ce règlement, elle devra en donner avis par écrit au Conseil municipal du village de St-Pie, dans le mois suivant l'entrée en vigueur du dit règlement, à défaut de quoi, il deviendra, par le fait même, nul et non avenu;

Le Maire et le Secrétaire-Trésorier du Conseil municipal du village de St-Pie sont, par les présentes, autorisés à accepter et signer tout document, etc., aux fins de mettre le dit règlement à exécution;

La dite somme de \$5,000.00 à être payée à la Compagnie G. A. Roy, Limitée, par la Corporation du village de St-Pie, le sera à même les fonds généraux de la dite municipalité;

Le présent règlement n'aura force et effet qu'après avoir été approuvé par la majorité, en nombre et en valeur, des

électeurs propriétaires des biens immobiliers imposables de la municipalité du village de St-Pie, qui auront voté, et par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

(Signé) Émile BOUCHARD, Maire.

(Signé) E. ST-PIERRE, Sec.-Trés.

Vraie copie : E. ST-PIERRE, Sec.-Trés.

Province de Québec, Municipalité du village de St-Pie.

Jr. Ephrem St-Pierre, certifié, par les présentes, que le document ci-dessus est une vraie copie du règlement No. 56, passé par le Conseil municipal du village de St-Pie, le dix-huit avril mil neuf cent seize.

E. ST-PIERRE, Sec.-Trés.

Vraie copie : E. ST-PIERRE, Sec.-Trés.

Province de Québec, Municipalité du village de St-Pie.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'une assemblée publique des électeurs propriétaires de biens-fonds imposables de la dite municipalité, sera tenue dans la salle publique, lieu ordinaire des séances du Conseil municipal du village de St-Pie, à dix heures de l'avant-midi, mercredi, le dix mai prochain, 1916, pour approuver ou désapprouver le dit règlement No. 56, passé par le dit Conseil, le 18 avril courant, et là et alors, un poll sera tenu à cet effet.

Daté au village de St-Pie, le 22 avril 1916.

(Signé) E. ST-PIERRE, Sec.-Trés.

Vraie copie : E. ST-PIERRE, Sec.-Trés.

1333-28,5-

L'homme a produit maintes merveilles et rien ne lui paraît impossible; une chose, par exemple, qu'il ne connaîtra jamais malgré toute sa science et toute son intelligence, c'est de savoir exactement ce qui se passe dans la tête d'une femme.

Un bébé peut user une paire de souliers neufs en 24 heures et la patience d'un vieux garçon en cinq minutes.

Il y a des personnes qui ont tellement peu de confiance en elles-mêmes, qu'elles n'entreprennent jamais rien de sérieux et restent toujours dans l'indigence.

Nous commettons tous des erreurs. Les plus habiles les font, cependant, aux dépens des autres.

Servante demandée

On demande une servante sachant faire la cuisine et capable de faire l'ouvrage général de la maison.

S'adresser à T. D. BOUCHARD, Au "Clairon"

ON DEMANDE

Des Rouleuses, Buncheuses et Ecoteuses. S'adresser à

L. O. GROTHÉ, Ltd.

1335—jno

A VENDRE

Des tombereaux de seconde main et des "dumpers" pour la pierre, à de très bonnes conditions.

S'adresser à R. A. TRUDEAU.

1332—jno

Province de Québec, district de St. Hyacinthe, No. 139, Circuit Court. Victor Louis Côté, voyageur de commerce des cité et district de St. Hyacinthe, demandeur, vs. Louis Chausse, du même lieu, défendeur. Le neuvième jour de mai 1916, à dix heures de l'avant-midi, au ci-devant lieu d'affaires du défendeur, au No 188 rue Cascades, en la cité de St. Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en graisse, boîtes, four portatif, etc., etc. Conditions : argent comptant. St. Hyacinthe, 28 avril 1916.

H. BRUNELLE, H.C.S.

Province de Québec, district de St. Hyacinthe, No. 139, Circuit Court. Victor Louis Côté, demandeur, vs. Louis Chausse, du même lieu, défendeur. Le neuvième jour de mai 1916, à dix heures de l'avant-midi, au ci-devant lieu d'affaires du défendeur, au No 188 rue Cascades, en la cité de St. Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en graisse, boîtes, four portatif, etc., etc. Conditions : argent comptant. St. Hyacinthe, 28 avril 1916.

H. BRUNELLE, H.C.S.

ON DEMANDE

Deux jeunes garçons pouvant se rendre utiles dans une imprimerie trouveraient de l'emploi en s'adressant au "Clairon". L'un d'eux devra avoir quelque expérience comme compositeur.

A LOUER

Sur la rue Morison, No 2, un très beau logement avec toutes les améliorations modernes, chambres de bain, système de chauffage, électricité, etc., à de très bonnes conditions.

S'adresser au "Clairon" 1300—jno

A. Cadorette

Commerçant de Bois et Charbon.

Il me fait plaisir d'informer le public que j'ai en vente le charbon à vapeur Dominion, le charbon anthracite Luckawana, charbon coke, charbon de forge, charbon de bois.

Bois à la corde ou débité, croûtes, gravois d'amianté, etc., etc.

Aussi un stock de patate de 1er choix. Un encouragement est sollicité sur garantie de satisfaction.

RUE GIROUARD, coin de la rue St-Pascal 1272—jno

Tél. Bell 264

Enseignement du Chant

PAR M. ARTHUR PLAMONDON

Maintenant à St-Hyacinthe les mercredis et samedis après-midi.

Cours et Leçons Particulières

Aux mêmes tarifs qu'à l'École de Chant Plamondon de Montréal.

ESSAI ABSOLUMENT GRATUIT DE LA VOIX

Pour faire rendez-vous ou pour tous autres renseignements, prière de s'adresser au Cercle Philharmonique, rue Mondor.

Téléphone No 265. 11—1218

B

Le Blanc de plomb B. B., de concours avec la Peinture anglaise B. H., garde, depuis près de deux siècles, une incontestable suprématie.

### ANNEAUX DE LA CHAÎNE B. B. ET B. H.

L'année 1729 voyait la fondation de la maison Brandram Frères, d'où sortit le Blanc de plomb préparé suivant le procédé Brandram et reconnu depuis lors par tous comme le Blanc de plomb par excellence.

En 1906, après avoir fourni pendant bon nombre d'années sur le marché canadien le Blanc de plomb de Brandram, la maison Brandram-Henderson acquit le droit exclusif au Canada d'employer les procédés de la Compagnie Brandram Frères pour la fabrication des mêmes produits.

Enfin, dernière étape. En 1909, la maison décida de faire entrer le Blanc de plomb B. B. dans la composition de la Peinture anglaise B. H. Après de multiples expériences et bien des recherches attentives, elle arriva à la découverte d'un procédé qui permet d'apposer en toute confiance sur chaque bidon de peinture une garantie signée du Président.

La Peinture anglaise B. H. contient 70% de pur Blanc de plomb de Brandram B. B. et 30% de pur Blanc de zinc. Toutes les couleurs sont sur le marché. Chaque bidon porte la plus sûre de toutes les garanties, ce qui rend la Peinture anglaise B. H. d'un usage des plus avantageux au Canada.

A. Séguin,

St-Hyacinthe, Qué.



B

H

Approvisionnez-vous de Peinture anglaise B. H.

L. A. AUDET

Entrepreneur-Electricien

Bâtisse Union St. Joseph, rue Girouard

Installation électrique de tous genres. Spécialité : Ouvrage garanti et exécuté par des hommes compétents à des prix modérés, et suivant toutes les exigences des compagnies d'assurances 1309—jno

Legrand jeu stratégique de guerre

Un jeu à la fois intéressant et instructif. Ce jeu est aussi passionnant et aussi original que que tout jeu de cartes. Chaque famille devrait s'en procurer un pour les longues soirées d'hiver.

En vente au prix de \$1.50, franco par maille chez

ST-JEAN & FRERE,

Marchands de journaux, St-Hyacinthe

Téléphone 423 Rue Girouard

Dr A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE

Ex-Gouverneur du Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec.

Spécialité :—Ouvrages en Or, Ponts et Couronnes.

SAINT-HYACINTHE

Docteur J. E. A. Collette

MÉDECIN-CHIRURGIEN

BUREAUX :

Coin Ste-Anne et Girouard, Tél. 311

185 rue Girouard, St. Hyacinthe.

### A l'homme qui désire s'assurer

Pourquoi ne consultez-vous pas le système du revenu mensuel? La Canada Life vous montrera comment une petite partie de vos gages peut être convertie en un revenu de \$10 à \$500 mensuellement, revenu garanti pour la vie. C'est la meilleure manière de servir votre femme et votre famille.

Savez-vous quel plan d'assurance est le plus en rapport avec vos conditions? Nous le savons, et nous pouvons vous donner d'excellents renseignements.

Aussi, pourquoi ne pas vous assurer dans une vieille compagnie, qui a fait ses preuves — bien établie — et dans laquelle votre placement est garanti et profitable — La Canada Life. Vous serez satisfait plus tard d'avoir fait dès maintenant un choix sage.



F. BARTELS, AGENT, ST-HYACINTHE.

### Ministère Fédéral de l'Agriculture

#### Service de l'Industrie Laitière.

##### La Sélection intelligente

Ce n'est pas seulement parce que c'est un travail intéressant que l'on contrôle soigneusement la production de chaque vache du troupeau, c'est surtout parce que cela paie. Voici, par exemple, un contraste étrange, relevé dans nos registres : sur deux vaches de cinq ans, appartenant au même troupeau, et qui, toutes deux, avaient vêlé le même jour et ont cessé de donner du lait la même semaine, l'une a produit 5,454 livres de lait et 213 livres de gras, l'autre seulement 3,570 livres de lait et 153 livres de matière grasse. Il est tout probable que le propriétaire n'aurait pas voulu parier, au commencement de la saison, qu'une de ces vaches aurait rapporté \$22 de plus que l'autre, et cependant c'est ce qui est arrivé.

Dans une autre section, entre deux vaches du même âge, l'une a donné 8,340 livres de lait et 362 livres de gras, et l'autre seulement 1,690 livres de lait et 67 livres de gras. Y a-t-il deux vaches dans votre troupeau, dont l'une produit \$88 de plus que l'autre.

Pour se faire un troupeau avantageux de vaches laitières, il faut choisir de bonnes bêtes. Le seul moyen rationnel d'y arriver est de peser le lait et de faire régulièrement l'épreuve des échantillons. Ecrivez au Service de l'Industrie laitière, à Ottawa, pour avoir des renseignements sur le contrôle des vaches laitières, pour que vous puissiez faire votre sélection intelligemment et obtenir des profits plus considérables.

C. F. W.

### LUI !

Est-il blond? Châtain? Ses cheveux sont-ils lissés ou bouclés? Qu'importe! Auprès de son cœur simple et vrai, j'oublie de regarder la ligne pure de son profil, et pourtant, je sais que ses yeux, pleins de confidences muettes, quand ils croisent les miens, sont troublants comme des lumières d'avril.

Quand il paraît, sa présence endort mes ennuis; il m'accueille avec un air si bon que, près de lui, jamais je ne me sens importune; il sait tous mes chagrins et son âme en souffre tant que ma douleur souvent se paralyse dans cette sensation de partage. Il m'est bon, divinement bon, de compter sur sa pitié tendre et son

désir généreux pour éclairer de joies ma pauvre vie si gâchée.

S'il me rend un service, vite il défend que je m'en souviennne! Un jour, pourtant, je lui dirai le merci, oh! le meilleur de mon cœur, que j'ai toujours retenu captif par crainte de son blâme, car dans une heure de grande tristesse, pour aider aux miens, je sais comment il a offert ses deux bras.

Avant aujourd'hui, j'aurais dû lui dire que, depuis longtemps, je n'ignorais plus ce que sa tendresse n'osait me révéler, mais, s'il ouvrirait mon cœur en pleine lumière, il verrait gravé, d'une éternelle empreinte son geste si beau qui souvent m'a fait pleurer.

Son nom a la tiédeur d'un vent d'été flottant sur des corbeilles fleuries : à l'entendre sous le sommet de mes prunelles songeuses, je rêve soudain, d'écouter, de très loin, la note d'un Angelus qui fixe sa douceur dans un soir tranquille. Son nom, je le cache à la vie, aux méchants, mais je le promène en montagne et le chante derrière le rideau des sapins, car j'ai pour seuls confidentes de tout petits brins d'herbe et de grands bouleaux argentés.

Mon cœur bat bien fort quand, près de lui, par hasard, je marche dans la rue. Il jette alors sa cigarette, mais me garde tout son sourire, et je me demande tout bas s'il aime la toilette que j'ai mise. Puis, en nous voyant passer tous les deux, serrés comme sous une averse, si vous vous dites : "Est-ce lui?", comme mon regard, ma joie, mon bonheur de vivre vous répondront!

MADemoiselle LISE.

### Valse Azurée

Le dernier numéro du Passe-Temps (550) contient neuf morceaux de musique dont voici les titres :

1. Légende de Pâques, chanson interprétée par Lucille Angers.
2. Le Vieux Mendiant, chanson d'enfant par A. Charbonnier.
3. Papillon, tu es Volage, chanson du terroir illustrée.
4. Valse Azurée, valse brillante pour le piano.
5. Espérons, marche populaire pour le piano.
6. Reconnaissance, chant religieux pour Pâques.
7. Les Poil-aux-Pattes, chant de route du 163e régiment.
8. Prière d'Amour, nouveauté parisienne, interprétée par Desmarteau.
9. Mort Héroïque de l'Alsacien, scène dramatique avec parlé.

Un numéro, 5 sous, par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada \$1.50; Etats Unis, \$2.00. Adresse : Le Passe Temps, 16 Craig Est, Montréal.

Catalogue de primes envoyé gratis.

## ELECTRICITE POUR CHAUFFAGE

A partir du 1er mai 1916, le courant électrique pour l'usage des poêles sera chargé à .08c net le K.W. au lieu du prix actuel de .09c.

Nous espérons que nos clients en profiteront pour ajouter à leurs installations un poêle de cuisine qui serait le confort complet dans la maison.

Pour plus amples informations s'adresser à

LA CIE DE GAZ, ELECTRICITE ET POUVOIR.

1175-jno

### A VENDRE

Un magnifique piano qui n'a pas d'usure, à de très bonnes conditions. S'adresser à M. PAUL PAYAN. 1299-jno



GRAND CHOIX DE Tapis, Prélarts, Portières et Rideaux

Chez EUG. L. DESAUTELS 222-226 Cascades, St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE MONTREAL Tel. 102 Tel. Main. 1663

YVON & GENDRON AVOCATS

159 rue Girouard, St-Hyacinthe Bureaux à Montréal CHAMBRE 15 EDIFICE LA SAUVEGARDE 92rue Notre-Dame Est

### UN MOT AU PUBLIC

Quand vous achetez hors de votre localité, vous enrichissez des étrangers au détriment de vos concitoyens. Aidez les marchands de chez vous. En retour vous recevrez un meilleur service et des meilleures marchandises

PENSEZ D'ABORDA VOS CONCITOYENS

### On demande à acheter

Une maison de onze ou douze appartements située assez près du centre des affaires.

Une maison de rapport de deux ou trois logements pouvant payer de bons intérêts sur argent investi.

S'adresser à

BOUCHARD & BERNIER Agents d'affaires, 173 Blvd Girouard

### AVIS

Il me fait plaisir d'informer le public de St. Hyacinthe que je viens d'ouvrir un clos de bois et charbon en face de la gare du Grand Tronc.

Je tiendrai toutes sortes de charbon que le public de St. Hyacinthe peut avoir besoin au plus bas prix du marché. Votre commande est sollicitée.

L. A. DENIS,

En face de la gare du G. T. R. 994 -1a Tél. 36

### A VENDRE

Un moteur de 2 forces et demie Bon marché. S'adresser au Clairon

## EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôle, Blancs de Liste Electorale et Autres Formules pour Rayer ou Ajouter les Noms de la Liste Electorale.



L I S E Z

## Le "Clairon"



### Une annonce

dans notre journal rapportera cent pour cent à celui qui l'aura fait insérer.

### Spécialité

Entêtes de lettres, Entêtes de comptes, Cartes d'affaires, Cartes de faire-part, Cartes de visite Circulaires, Programmes, Pancartes, etc.

### Impressions

de luxe, en noir, or et couleurs.

### Nos prix

sont exceptionnellement bas et nous ne craignons aucune concurrence

### Une visite

à nos bureaux est respectueusement sollicitée.



# L'Instruction Publique dans la Province.

M. Bouchard au Club de Réforme

(Suite et fin)

En 1910, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, établie par une loi adoptée en 1907, ouvre ses portes aux jeunes gens désireux d'acquérir une formation supérieure d'administration industrielle et commerciale. Le gouvernement lui paie une subvention annuelle de \$50,000.

En 1911, le gouvernement établit deux écoles d'enseignement industriel destinées à établir l'enseignement technique sur des bases solides dans la Province. Un grand nombre d'élèves les fréquentent; une est située à Montréal et l'autre à Québec. La première reçoit de la Législature une subvention annuelle de \$40,000, et la seconde un octroi de \$30,000. Satisfait des résultats obtenus par cet enseignement pratique, le gouvernement vote, en 1912, une subvention annuelle de \$10,000 pour établir des cours industriels dans les centres manufacturiers de la Province autres que Montréal et Québec.

Le gouvernement Gouin consacre aussi des sommes considérables pour établir et faire fonctionner des Ecoles Ménagères, une Ecole Forestière, des Ecoles-Sucreries, une Ecole Vétérinaire, des Ecoles d'Agriculture qui rendent toutes des services incalculables à nos populations rurales.

Comme on le voit par ces diverses statistiques, l'administration actuelle a été loin d'être inactive au sujet de l'amélioration de notre instruction publique. Nous lui devons en effet les réformes les plus importantes qui étaient réclamées depuis un grand nombre d'années par les amis de l'éducation dans la Province, et son chef restera comme un des hommes publics canadiens-français qui ont le plus contribué au progrès scolaire.

Je disais au début de mes remarques que les libéraux avaient le droit de se féliciter de l'œuvre de leur parti relativement à la question de l'enseignement public. J'ai signalé l'activité des diverses administrations libérales depuis au-delà d'un quart de siècle, et je crois avoir réussi à démontrer que nos chefs n'ont rien négligé pour réaliser les espérances de ceux qui croient que l'éducation est la base de la prospérité des nations. Le moment est maintenant venu de se demander si leurs efforts ont obtenu des résultats avantageux. Il me semble qu'il faudrait être d'un pessimisme plus qu'exagéré pour prétendre que ces résultats ne sont pas satisfaisants.

Les principales réformes qui étaient réclamées il y a quelque trente ans par nos chefs du temps étaient l'accroissement du nombre de nos écoles primaires, des octrois plus généreux pour encourager la fréquentation en diminuant le coût de l'enseignement et la création d'écoles d'arts et métiers. Plus tard, à l'époque Marchand, on demanda non seulement l'accroissement du nombre des écoles, mais aussi l'amélioration de l'enseignement que l'on y donnait.

Qu'il me soit permis de donner quelques statistiques comparatives. Elles prouvent avec évidence que les efforts du parti libéral depuis vingt-cinq ans, ont été couronnés d'un succès qui doit l'encourager à poursuivre son œuvre de progrès scolaire.

Mercier se plaignait du fait que les gouvernements du temps ne traitaient pas les écoles communes sur un pied d'égalité avec les écoles supérieures en fait d'octrois publics et il signalait que chaque collège classique recevait une subvention de \$1,418.58, alors que toute école commune ne recevait que \$35.00. Les octrois pour les écoles communes ont plus que quintuplé depuis cette époque et les octrois pour les collèges secondaires, qui sont fréquentés par la classe riche de la population ne sont aujourd'hui que de mille dollars par établissement. Le parti libéral, sous ce rapport, s'est conformé au principe primordial de son programme qui veut que l'activité des gouvernements soit en premier lieu consacrée à l'aide des classes pauvres dont il doit en tout et partout rechercher le relèvement.

Relativement à l'accroissement du nombre des écoles primaires, les chiffres suivants font voir que la politique libérale l'a favorisé libéralement :

## NOMBRE DES ÉCOLES PRIMAIRES :

1881-82.....	4,805	1905-06.....	6,364
1896-97.....	5,804	1913-14.....	6,894

## NOMBRE DES INSTITUTEURS

1881-82.....	6,378	1905-06.....	11,204
1896-97.....	9,497	1913-14.....	14,319

Le nombre des élèves et la présence moyenne dans toutes les écoles se sont aussi accrus d'une façon plus que satisfaisante sous le régime libéral. Les statistiques suivantes en font foi :

## NOMBRE D'ÉLÈVES DANS TOUTES LES ÉCOLES ET PRÉSENCE MOYENNE

	Elèves	Présence moyenne
1881-82.....	229,230	75.6 %
1896-97.....	297,328	74.7 %
1905-06.....	341,808	77.1 %
1913-14.....	459,636	79.17 %

Il est surtout intéressant de constater le progrès qui s'est fait dans l'enseignement primaire du degré supérieur. Les libéraux se sont efforcés, en ces dernières années, de développer l'enseignement académique, et les octrois que l'on a offerts aux municipalités scolaires à cette fin ont porté de bons fruits, si l'on en juge par l'augmentation du nombre d'académies et d'élèves qui les fréquentent. Voici un tableau que je tire des documents publics à ce sujet :

## NOMBRE D'ACADÉMIES ET DES ÉLÈVES QUI LES FRÉQUENTENT.

	Nombre d'académies	Nombre d'élèves
1897-98.....	153	30,106
1902-03.....	178	39,334
1913-14.....	296	76,550

Quant à l'enseignement pratique, on peut dire qu'il a été créé de toutes pièces par le parti libéral. Il est aujourd'hui répandu un peu partout dans la province et il donne des résultats encourageants.

Les chiffres suivants font voir que la population s'intéresse à cette branche de l'enseignement, qui est de nature à rendre tant de services à nos classes industrielles et agricoles.

## ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES ARTS

1881-82.....	915	1905-06.....	2,221
1896-97.....	1,038	1914-15.....	2,515

## ÉCOLES D'AGRICULTURE ÉCOLES MÉNAGÈRES

	Nombre	Elèves	Nombre	Elèves
1897..			1	
1910..	2	134	6	528
1914..	3	413	43	4,447

Les écoles du soir ont progressé aussi d'une façon normale en ces dernières années. Ces écoles avaient été fondées en 1889 par Mercier. Les statistiques publiques contiennent les chiffres suivants à leur sujet :

## NOMBRE D'ÉLÈVES FRÉQUENTANT LES ÉCOLES DU SOIR.

1901-02.....	3,427	1911-12.....	5,878
1906-07.....	6,140	1914-15.....	6,526

Pour améliorer la qualité de l'enseignement primaire, le parti libéral a subventionné largement les Ecoles Normales, et le tableau suivant indique le progrès de l'enseignement pédagogique sous le régime libéral.

## ÉCOLES NORMALES

	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves
1881-82.....	3	323
1896-97.....	3	366
1905-06.....	5	423
1913-14.....	14	1,270

Le nombre de brevets de capacité accordés par le Bureau Central des Examineurs indique que la carrière de l'enseignement sourit maintenant à un plus grand nombre de personnes. Le tableau suivant fait voir la progression dans le nombre d'institutrices qui chaque année subissent leurs examens avec succès :

## BREVETS ACCORDÉS

1898.....	615	1913.....	1,486
1905.....	1,220	1915.....	1,960

Grâce aux louables efforts du parti libéral pour relever le salaire des fonctionnaires de l'instruction publique, les salaires des instituteurs et des institutrices se sont accrus d'une manière qui indique que dans quelques années leurs services seront rémunérés plus convenablement.

Voici un tableau indiquant le traitement moyen payé aux instituteurs et institutrices catholiques :

## TRAITEMENTS

	Instituteurs	Institutrices
1891-92.....	\$388	\$108
1905-06.....	573	123
1913-14.....	723	179

Les libéraux des premiers temps se plaignaient de la modicité des sacrifices pécuniaires que non seulement les contribuables mais que les gouvernements eux-mêmes faisaient pour la cause de l'instruction publique. La statistique suivante prouve que quand nos chefs prirent la direction des affaires publiques, ils entendirent se conformer aux idées qu'ils avaient prêchées dans l'opposition; ils eurent la consolation de constater que la population comprit elle aussi son devoir relativement aux dépenses qu'elle devait faire pour l'amélioration de nos écoles. L'augmentation des octrois du gouvernement occasionna une augmentation parallèle des dépenses que firent les contribuables.

## DÉPENSES POUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE :

	Contribuables	Gouvernement	Total
1891-92..	\$2,206,456	\$ 222,753	\$2,429,209
1896-97..	2,659,451	391,760	3,051,211
1905-06..	3,802,402	536,150	4,338,552
1914-15..	7,172,879	1,782,417	8,955,296

Le coût moyen de l'enseignement par élève s'est élevé considérablement en ces dernières années et cet accroissement indique hors de tout doute que le peuple comprend maintenant qu'il est de son devoir de ne rien négliger pour donner une instruction saine et progressive à ses enfants.

Voici la progression qui s'est faite dans le coût moyen de l'enseignement :

## COUT MOYEN DE L'ENSEIGNEMENT PAR ÉLÈVE

1898-99.....	\$ 9.87
1905-06.....	12.03
1913-14.....	20.13

Le résultat de tous ses efforts s'est traduit par une diminution des illettrés dans la province et par l'amélioration de l'instruction générale.

Les statistiques fédérales établissent que le nombre de personnes pouvant lire et écrire s'est accru dans la province et que le nombre des illettrés a diminué très sensiblement dans la dernière décennie.

Voici les chiffres officiels à ce sujet :

## DEGRÉ D'INSTRUCTION DE LA POPULATION DE LA PROVINCE

	Pouvant lire et écrire	Ne pouvant ni lire ni écrire
1901.....	77.92 %	17.71 %
1911.....	86.59	12.66

Il y a donc eu une augmentation d'environ neuf pour cent de personnes sachant lire et écrire, et une diminution de cinq pour cent environ d'illettrés.

\* \* \*

Monsieur le président, je déclarais au début de mes remarques qu'il était facile d'établir que le parti libéral avait fait faire un progrès considérable à l'instruction publique. Il me semble que les faits que je viens de relater et les quelques statistiques que je vous ai données sont de nature à convaincre tous les amis sincères de l'éducation que nos gouvernements libéraux des dernières années ont mis en pratique les idées qui étaient prêchées par les pères de notre patrie.

Je sais que si l'on veut plutôt s'attacher aux moyens d'amélioration qui étaient suggérés par les chefs d'il y a vingt-cinq ou trente ans qu'aux fins elles-mêmes vers lesquelles tendaient ces moyens, on peut être porté à juger l'action des administrations libérales un peu lente. On aurait cependant certainement tort de le faire, car ce serait attacher trop d'importance au mode d'améliorations pour perdre de vue les améliorations elles-mêmes.

Dans notre pays nous trouvons deux défauts opposés qui se rencontrent l'un chez les extrémistes de la classe des gens à idées progressives, l'autre chez la plupart des gens à idées stationnaires; le premier de ces défauts est la peur que les mots créent, le second est la fascination qu'ils exercent.

Prenons par exemple l'instruction obligatoire. Le seul fait de prononcer ces mots devant une certaine classe de personnes qui n'ont jamais lu une loi d'obligation scolaire, qui ne savent même pas quelles idées ces mots représentent exactement, qui ignorent que l'obligation scolaire existe dans presque tous les pays civilisés, vous rendra suspects de mauvaises intentions contre la religion. Si vous pouviez leur parler de la réforme que l'obligation scolaire prépare sans prononcer le mot de réforme et d'obligation, ils vous approuveraient immédiatement; ils admettraient volontiers que l'enfant a le droit d'être instruit; que les pères ont le devoir de le faire instruire; que l'Etat doit aider à l'éducation; qu'il y a des parents qui négligent coupablement de faire instruire leurs enfants; que nos enfants ne peuvent pas recevoir de mauvaise instruction dans nos écoles dans lesquelles la religion est la base de l'éducation. Ils déclareront qu'il est souverainement désirable que pas un seul enfant ne soit privé de l'enseignement que l'on y donne, et que si on pouvait trouver une loi qui atteindrait cette fin, ce serait une loi excellente. Il ne faudrait pas néanmoins que ce soit une loi d'obligation scolaire, car ils ont peur de ces mots qui ne représentent cependant que les idées qu'ils ont.

Chez l'autre catégorie on trouvera un remède à tout dans l'obligation scolaire. On oubliera les fins de l'obligation scolaire qui sont l'encouragement à la fréquentation des écoles et à la diffusion d'une instruction primaire suffisante pour que l'enfant sache non seulement lire et écrire, mais puisse comprendre ce qu'il lit et ce qu'il écrit.

L'instruction obligatoire est certainement une réforme désirable et qui viendra avec le temps, mais elle n'est pas aussi urgente qu'on veut le prétendre dans le quartier des gens qui se laissent trop fasciner par les mots. Elle devra être établie quand la population et ceux qui ont charge de l'instruction comprendront qu'elle n'a rien de subversif et qu'il est de l'intérêt de l'éducation qu'elle soit mise en pratique. Tant et aussi longtemps que ces personnes seront prévenues contre elle, il vaut mieux ne pas l'édicter car ce serait adopter une

loi qui resterait lettre morte dans nos statuts et nous en avons suffisamment de ces lois qui n'existent que sur le papier. Les idées marchent cependant sur ce sujet et un grand nombre de prêtres et de religieux qui s'occupent d'instruction publique voient aujourd'hui d'un bon œil cette loi qui est approuvée dans les autres pays par des évêques et des prêtres des plus éminents.

Quand à la question du rétablissement du Ministère de l'Instruction Publique, elle a le même effet sur l'esprit de notre population. Le système actuel n'a guère de différence avec celui que nous aurions si ce ministère était rétabli. Il n'est pas une réforme que le gouvernement ne peut accomplir à l'heure actuelle et la responsabilité du bon fonctionnement de nos écoles est toujours rejetée sur le parti au pouvoir et avec raison. La différence qui se trouve existe dans le fait que la responsabilité de l'administration scolaire au lieu d'être rejetée directement sur un ministre individuel pour être reportée en vertu de la solidarité ministérielle sur le cabinet, comme elle le serait si nous avions un ministère de l'instruction publique, est actuellement attribuée directement au conseil des ministres.

Relativement à l'uniformité des livres, nous avons fait un progrès considérable et les préventions qui existaient contre elle disparaissent peu à peu. On en est rendu à admettre que ce n'est plus une question de principes qui anime ceux qui s'y opposent en certains quartiers. Lors de la dernière session, le Juge Lafontaine a déclaré que dans la grande commission scolaire de Montréal on avait l'uniformité des livres dans toutes les écoles à l'exception d'une et que cette dernière accepterait bientôt les livres uniformes. Sur une question du député de St-Hyacinthe, le Juge a répondu que l'on en était arrivé à cette uniformité en payant cinquante dollars de plus par année à chaque professeur appartenant à une congrégation imprimant des livres de classes. J'ai fait remarquer alors que l'opposition à l'uniformité des livres était plutôt une question de piastres qu'une question de principes et l'honorable juge n'a pas répondu. Je n'ai pas d'objection à ce que l'on indemnise les congrégations des pertes que pourrait leur faire subir l'établissement de l'uniformité des livres dans la province de Québec et je crois qu'il vaudrait mieux payer plusieurs milliers de piastres que de laisser le système actuel en vigueur trop longtemps. La population se rembourserait très rapidement des frais que lui occasionnerait cette politique d'indemnité.

Ceux qui se plaignent que nous n'avons pas fait de progrès en fait de réformes ignorent évidemment ce qui s'est passé en ces dernières années. Par exemple, en fait de gratuité de l'école, on sait que ce qui empêche notre instruction primaire d'être complètement gratuite, c'est l'existence de la rétribution mensuelle. En 1903, on a tenté à la Législature de faire adopter une loi rendant l'abolition de la rétribution mensuelle facultative dans toute municipalité scolaire. Cette loi n'a trouvé que cinq ou six députés pour voter en sa faveur dans le temps. Elle fut rejetée, et toute municipalité qui n'imposait pas la rétribution mensuelle continuait à perdre ses octrois gouvernementaux. En 1912, je voulus tenter de faire adopter une loi nouvelle pour rendre l'école gratuite facultative. Pour ne pas éveiller les soupçons des gens qui ont peur des mots et des noms, je confiai le soin de présenter ma loi à un ami dont l'orthodoxie ne pouvait pas être sujette à caution, et j'eus le plaisir de voir ma loi adoptée à l'unanimité des deux chambres et d'entendre le chef même de l'opposition en faire des éloges dithyrambiques. Les idées à ce sujet avaient fait leur chemin depuis 1903 comme d'autres le feront à l'avenir.

La semence qui a été jetée il y a quelques années n'est pas tombée sur une terre aride. Nous en avons récolté jusqu'ici des fruits généreux et nous en attendons d'autres. La mentalité de la population est transformée au sujet de l'instruction populaire; les préventions qui existaient contre le parti libéral au sujet de cette question sont en train de disparaître, et le jour où tout le monde aura compris que nous devons tous être unis pour développer notre système d'instruction publique qui nous donne des écoles idéales pour nous, ce jour-là marquera le commencement de l'ère de la régénération nationale qui élèvera notre province à la tête de toutes celles qui existent dans la confédération. Ce poste d'honneur nous le devons aux louables et persistants efforts du parti qui eut pour chefs Mercier, Marchand et Gouin.

FIN.

S. E. le Cardinal Mercier, répondant aux injonctions ontreucidantes du gouvernement militaire allemand en Belgique, Von Bissing, déclare fièrement qu'il préfère obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes; il compare Von Bissing au roi Saint Saül pour la pompe guerrière dont il s'entoure, et il affirme que les régents teutons du peuple belge exagèrent leur autorité et méprisent la justice.

## Nouvelles Locales

### Programme des assemblées

Si le temps le permet, M. Bouchard, le candidat que les délégués de la convention de lundi ont choisi à l'unanimité pour être le porteur drapeau libéral dans St. Hyacinthe, commencera la série de ses grandes assemblées par St-Hyacinthe, samedi soir prochain, sur la place du kiosque.

Au cas de mauvais temps, cette assemblée aura lieu à la salle de l'Hôtel-de-Ville.

MM. T. D. Bouchard, L. J. Gauthier, René Morin, Armand Boisseau et Victor Chartier porteront la parole.

Cette assemblée commencera à 7 1/2 heures précises.

Puis, les assemblées se continueront comme suit :

Premier dimanche, 30 avril, assemblée à St-Damase, après la messe ; assemblée à Ste-Madeleine après les vêpres.

Deuxième dimanche, 7 mai, grande assemblée à St-Charles, après la messe ; après les vêpres, à St-Denis ; et le soir à St-Bernard.

Troisième dimanche, 14 mai, grande assemblée à St-Judes, après la messe ; et à St-Barnabé après les vêpres.

Samedi, 20 mai, ville de Saint-Hyacinthe, 1.30 hr. de l'après-midi.

Quatrième dimanche, 21 mai, le dernier dimanche avant la votation qui aura lieu le lendemain, les assemblées libérales seront tenues à La Présentation après la messe, et à St-Thomas après les vêpres.

On dit que les oppositionnistes ont décidé de ne pas tenir d'assemblées contradictoires. Ils sont cependant invités à venir discuter politique à chacune de ces assemblées.

### LE THEATRE CORONA

#### Le choix de Pennington

Francis X. Bushman, l'acteur favori de milliers de patrons de vues animées, va faire sa prochaine apparition dans le drame "Le choix de Pennington" avec Beverly Bayne, une autre étoile aimée et adorée par des milliers, apparaissant dans le rôle opposé à Bushman.

Le rôle joué par M. Bushman lui fournit l'occasion de démontrer sa force et son agilité remarquables. Comme un clubiste New-Yorkais, il doit d'abord prouver son courage parmi les bucherons dans l'Ouest Canadien, avant que la fille de son choix devienne sa femme.

Mlle Bayne a aussi un rôle qui lui convient très bien, et l'amour extraordinaire qui fait le fond de ce drame émouvant se rapporte tout à elle.

Le Choix de Pennington est en 5 parties, et fut fait pour la production Metro. Ce drame sera représenté ici pour la première fois, dimanche, lundi, mardi et mercredi prochains, au théâtre Corona.

### LE CŒUR D'UNE FEMME PEINTE

Jeu, Vendredi et Samedi prochains Mme Olga Petrova, qui fera sa prochaine apparition dans une production de la Popular Plays and Players Co., Le Cœur d'une Femme peinte, vint en Amérique, il y a à peu près six ans, pour devenir l'étoile des Folies-Bergères, et sa popularité fut si grande que Winthrop Ames, un des premiers producteurs de l'Amérique, la lança dans sa grande production de Panthra au théâtre Booth, New York, comme l'étoile, et depuis ce temps, elle a toujours marché de succès en succès, jusqu'à ce qu'elle occupât la position unique d'être la première actrice dramatique d'Amérique, ce à quoi elle arriva après trois années seulement dans le théâtre dramatique.

Mme Petrova a fait son début dans la production de la Popular Plays and Players, La Tigresse, et son succès fut si remarquable dans cette représentation, qu'elle fut immédiatement engagée par contrat par cette compagnie,

pour jouer dans douze représentations couvrant une période de deux ans.

"Le Cœur d'une Femme peinte", qui sera joué à St-Hyacinthe, au Théâtre Corona, jeudi, vendredi et samedi prochains, est un drame en 5 parties et 200 scènes et qui est réputé une des reproductions de vues animées des plus émouvantes et des plus artistiques.

### Réserve respiratoire

Il faut, en chantant, éviter d'épuiser notre réserve de respiration. L'impression sur le public serait déplorable dans le cas contraire. La réserve est de très grande importance en matière vocale, car on peut aisément constater que si la respiration doit être entièrement employée, la qualité et la plénitude de son vocal en seront considérablement affectées, et ce sentiment de confiance en nos forces manquera et au chanteur et au public. La respiration est la force motrice de la voix, et si une bonne respiration est nécessaire à tous les stades de la vie, on ne saurait contester son utilité encore plus essentielle au chanteur en particulier. Celui-ci devra savoir parfaitement où respirer, le faire suffisamment et aux endroits de la phrase musicale et poétique n'affectant ni le dessin mélodique ni le sens de la poésie. Cette respiration devra se faire avec la ponctuation et sans effort perceptible au public.

### ÉCOLE DE CHANT FLAMONDON

#### Il a obtenu sa licence

M. Joseph Marchessault, du village St-Joseph, a obtenu sa licence de grocerie pour la vente des liqueurs. Le conseil n'a pas cru devoir lui refuser cette licence, malgré l'opposition de plusieurs citoyens.

M. Vincent Martenon qui, lui aussi, avait dû cesser la vente de son vin dans St. Joseph depuis un an, y continuera son commerce comme par le passé.

### Mort de Mme L.-N. Langelier

Un de nos plus estimés concitoyens, M. Louis Nap. Langelier, bourgeois, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de sa femme, arrivée le 23 au matin. Née Pétronille Baillargeon, la défunte était âgée de 88 ans et ne laissa pas d'enfants, mais seulement une petite-fille, enfant d'un de ses fils décédé depuis plusieurs années.

Mme Langelier était particulièrement connue pour son grand esprit de charité et chacun sait, en notre ville, combien l'œuvre des Bazaars lui tenait au cœur. La congrégation des Dames de Charité perd en elle une sociétaire d'un dévouement éprouvé.

Les obsèques furent célébrées mercredi matin, en l'église Cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A M. Langelier, nos vives sympathies sont acquises.

### Les quilles

Le défi de l'équipe Bouchard à l'équipe Majeur a été accepté. Le concours a donc eu lieu lundi soir, tel qu'annoncé.

M. Donat Bouchard avait trop confiance en ses joueurs, son équipe a été défaite par une majorité de 120 points. Le concours a été très intéressant cependant, et si Z. Roberge avait joué sa partie habituelle, l'équipe Bouchard aurait enregistré une autre victoire.

#### Score

##### Equipe Majeur

U. Majeur	512
J. E. Nichols	457
A. Bouchard	433
J. Laframboise	503
A. Phaneuf	388
Jos. Mathieu	470
	2763

##### Equipe Bouchard

D. Bouchard	456
V. Flibotte	447
L. Champagne	432
P. L'Heureux	464
Z. Poulin	468
Z. Roberge	376
	2643

## Grande Assemblée en Plein Air,

SUR LA PLACE DU KIOSQUE,

## Samedi Soir, 29 Avril Courant,

EN FAVEUR DE LA CANDIDATURE DE

# M. T. D. Bouchard.

Le Candidat, M. L. J. Gauthier, MM. René Morin, Armand Boisseau, et autres, porteront la parole.

L'assemblée commencera à 7.30 heures précises.

Au cas de mauvais temps l'assemblée aura lieu dans la salle de l'Hôtel-de-Ville.

## DIMANCHE SOIR,

30 AVRIL,

Il y aura une ASSEMBLÉE pour l'ouverture du Comité Central, à la grande salle de

## L'HOTEL FRONTENAC,

PLACE DU MARCHÉ.

### Personnel

La semaine dernière, le Lieutenant Pichey, de Montréal, arrivait à St-Hyacinthe pour prendre charge du détachement et du bureau de recrutement pour le 178ième, en remplacement du Capitaine Beauchemin envoyé à Sherbrooke pour devoir de recrutement.

### Conférence de Mgr L'Enfant

Dimanche prochain, à 7 1/2 heures du soir, à l'église Cathédrale, Mgr L'Enfant, un des prélats les plus distingués de la France, et qui fut l'éminent prédicateur du Carême à l'église Notre-Dame de Montréal, donnera une conférence.

La grande renommée de cet orateur sacré de la France, ses talents et sa science sont autant de garanties assurées que cette conférence de Mgr L'Enfant sera intéressante à tous les points de vue. On ne saurait trop inviter la population de St-Hyacinthe à y assister.

### Feu M. Marc Dupont

Nous sommes au regret d'annoncer la mort, arrivée dimanche matin, de bonne heure, de M. Marc Dupont, un des citoyens les mieux connus et les plus estimés de St. Hyacinthe. Agé de 65 ans, M. Dupont a succombé aux suites d'une opération chirurgicale fort délicate qu'il dut récemment subir. D'un caractère joyeux, fort sympathique, le défunt comptait en notre ville de nombreuses amitiés que la nouvelle de sa mort ne manquera pas d'affecter beaucoup.

Outre Mme Dupont, sa femme, le défunt laisse plusieurs enfants : Anna (Mme D. N. Dupont), Cora, Eva, Corinne (Mme Vve Bachand), Ernest, voyageur de commerce bien connu, attaché à la maison Boivin-Wilson ; Albani et Edouard.

Il laisse aussi un frère, M. Exodias Dupont, de Lowell, et une sœur, Mme Vve F. Decelles.

Le regretté M. Dupont était l'oncle du chanoine Decelles, supérieur du Séminaire de notre ville.

Les obsèques furent célébrées en la cathédrale mercredi matin.

A la famille si éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

### Décès de M. Octave Désalliers

Cette semaine, la mort aura fait de cruels ravages parmi les rangs de nos vieux et braves citoyens de St. Hyacinthe.

Nous sommes à un autre regret, à celui d'annoncer la mort de M. Octave Désalliers, arrivée jeudi matin. M. Octave Désalliers était âgé de 77 ans. Il était très connu par tous les citoyens de St. Hyacinthe, qui lui portaient beaucoup de considération.

Il laisse pour le pleurer, trois fils : MM. Hercule et Achille, de St. Hyacinthe, M. Treflé, de Montréal ; deux filles : Mmes Paul Côté, de l'Île du Bois, et Alfred Carpentier, de Montréal.

Son service funèbre aura lieu samedi matin, à 8 heures, à la Cathédrale.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

### Feu M. Azarie Bienvenu

C'est avec regret que nous devons annoncer la mort de M. Azarie Bienvenu, survenue dimanche dernier.

Il était un des citoyens les mieux connus et des plus estimés de Saint Hyacinthe. Il est mort à l'âge de 62 ans, après une longue et très cruelle maladie, qu'il a toujours soufferte avec une grande résignation. La nouvelle de sa mort ne manquera pas d'affecter tous ceux qui furent ses amis.

Outre sa femme, le défunt laisse pour pleurer sa perte, 2 filles adoptives, Mme Jos. Laflamme, de St. Dominique de Bagot, et Mme Fred Boulay, de St. Hyacinthe. Il laisse aussi 5 frères : Napoléon, Alfred, Rodolphe et Wilfrid, de St. Hyacinthe, et Hormidas, de St. Charles ; 4 sœurs : Mme St. Pierre, de St. Simon, Mmes Blanchette et Provost, des États Unis, Mme Giasson, de La Présentation.

Les funérailles eurent lieu mardi matin, 25 avril, en l'église paroissiale de St. Hyacinthe, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos meilleures sympathies à la famille éprouvée par ce deuil cruel.

### MARIAGE

On annonce le mariage de M. Albert Richard avec Mlle Aurore St-Onge, pour la fin du mois de mai prochain.

## APRES LA GRIPPE

### Vinol fortifié Mde Findley

Severy, Kans.—"La Grippe m'avait affaibli, et j'étais nerveuse et épuisée. J'étais trop faible pour vaquer à mes devoirs domestiques et j'avais perdu le sommeil. Après avoir essayé divers remèdes sans en retirer aucun bénéfice, j'ai pris Vinol qui m'a redonné la vigueur, la santé et l'appétit. Vinol est un merveilleux remède, et toutes les femmes affaiblies, nerveuses, épuisées, devraient en prendre." MDR. GEORGE FINDLEY.

Vinol, notre excellent tonique de foie de morue et de fer, aide à la digestion, enrichit le sang, et crée une vigueur et une énergie naturelles.

J. H. E. BRODEUR,  
165 Cascades St. Hyacinthe

### Admis à la pratique de l'optométrie.

Voici le résultat officiel des derniers examens pour l'admission à la pratique de l'optométrie qui ont eu lieu au Monument National, à Montréal, les 11 et 12 avril dernier.

Les élèves suivants ont subi ces examens avec succès :

M. Schacter, L. Hébert, J. E. Lavigne, A. Dubreuil, J. E. Mignault, Dr J. A. Hall, J. N. White, A. Bousquet, J. A. Allaire, J. J. O. Lachance, T. H. Bolton, O. Masson, P. J. Brodeur, Carl Moldofsky, J. O. Robert, J. R. Lamarche, de St. Hyacinthe, Alp. Morisset, A. Limoges, Geo. S. Perrault.

Les diplômés sur parchemin ont été remis à l'assemblée générale annuelle qui eut lieu lundi dernier.

### COURRIER DE ST PIE

Nous regrettons d'avoir à annoncer la mort de Mme Jos. Withney, née Laura Morin, décédée le 25 avril dernier à l'âge de 46 ans.

Elle laisse, pour déplorer sa perte, outre son époux, trois frères, MM. Romuald, Philémon, J. A. R. Morin, deux sœurs, Mlles Emilia et Fleurette.

Son service a eu lieu ce matin à l'église paroissiale de St. Pie, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos sympathies à tous ceux que ce deuil atteint.

### ETAT CIVIL

#### Cathédrale

#### BAPTEMES.

Avril 19—Jean, Paul, Henri, Joseph, fils de Ovide Lemonde et de Bella Morissette.

" 20—Marie, Claire, Valéda, fille de Isidore Loiseleur et de Adrilda Lacroix.

" 23—J. Roderic, fils de Henri Desjardins et Anne Belly.

" 23—J. Oscar, Lucien, fils de Napoléon Gauthier et de Rosalie Beaugard.

" 23—Marie, Antoinette, Lucille, fille de Armand Primeau et de Yvonne Morel.

" 25—Jos., Emile, Clovis, fils de Oscar Coderre et de Almosa Belisle.

#### SÉPULTURES

Avril 21—M.-Louise Ménard, 15 ans.

" 25—Zéph. Phaneuf, 63 ans.

" 26—J. Baptiste Rodier, 25 ans.

" 26—Philomène Messier, 45 ans.

" 26—Marc Dupont, 66 ans.

" 26—Sophr. Baillargeon, 80 ans.

#### Eglise Notre Dame du Rosaire

#### BAPTEMES

Avril 22—Marie, Madeleine, Marguerite, fille de V. Fontaine et Flora Lussier.

" 22—Louisa, Paula, fille de Donat Bibaud et de Emilia Gouin.

#### SÉPULTURES

Avril 22—Philomène Morin, 80 ans.

" 22—Arthur Nolin, 38 ans.

" 24—Antonio Charron, 14 mois.

" 26—Azarie Bienvenu, 62 ans.

#### Dernière invention.

Jeune crevé en vacance et tirant avec force sur son premier cigare : —Allons bon ! v'la qu'on fabrique maintenant des cigares sans fumée.

#### Histoire religieuse.

—Donnez moi le nom d'un saint qui fut lapidé.  
—St. Pierre, naturellement.

## Grenades

La semaine dernière, dans les grenades, une erreur typographique faisait dire que le cas de M. Frenette, dans les mains du Dr Ton Ton, était un cas engraisable, c'est inguérissable qu'il fallait lire.

M. Frenette, le frisé de la Tribune, est dans le malheur. Imaginez-vous qu'il a perdu sa canne d'acier. Dans notre idée, c'est pas d'autre que Ton Ton qui l'a avalé.

1925. Avril. 28.

#### "Extrait de la Tribune"

"Notre journal qui tient toujours à être intéressant, continue la publication de la liste de ceux qui ont voté pour ou contre la prohibition, en l'an de grâce mil neuf cent seize. Avec notre dernier numéro, nous avons épuisé la lettre R, et nous commençons aujourd'hui la lettre S. "Charles Savard", locataire, pour, &&&.

Nous espérons terminer ce beau travail vers le milieu de décembre 1926.

La Rédaction, par Ton Ton.

Les marçassins de la Tribune, qui, depuis des mois, cherchent à salir les gens respectables, nous font assez naturellement penser à Marquis, le chien minuscule de notre ami Louis A. Guertin.

Marquis est gros comme le pouce, mais ça ne l'empêche pas d'imiter les Terreneuves et les St-Bernard. Il lève sa patte délicate sur tous les grands poteaux de télégraphe qui ornent si bien la rue Cascades ; et les sus-dits poteaux ont toujours l'air de se bien porter.

M. le Marquis nous pardonnera sans doute la comparaison.

Le Dr Ton Ton, mieux connu sous le nom de petit petteux, quand il essaie de faire de l'esprit, nous fait penser à un éléphant qui jouerait du piano.

Perdu entre la Tribune et le Courrier : la superbe chevelure qui ornait au siècle dernier, le front majestueux et miroitant de l'ancien lion qui avait sa tanière dans le quartier cinq.

Récompense libérale ou conservatrice à celui qui aura le courage de l'apporter à notre bureau ou à celui de Ti-Bert Jodoin, le fameux conteur d'histoires.

La Tribune est vendue. (Sans Calambour).

Entr'autres effets mobiliers, attachés à l'immeuble par destination se trouvent quatre marbres ou merles superbes, dus au ciseau de l'artiste Amyot, et qui ont pour titre ; Le 1er. Baptiste, dans une pose à la St-Aimé.

Le 2ème. Ti. Louis, dans une pose d'adoration semi-équestre.

Le 3ième. Dr Ton Ton, dans une pose de 312.

Le 4ième. Le petit Lucien, représentant l'humilité.

Emploi demandé : S'adresser au Dr Ton Ton, expert salisseur de mémoires ou en son absence, Ti. Louis, moine décapé.

#### GRENADIER.

Très faible.

Le juge—Comment faits vous pour vivre ?  
Le pickpocket—Mon Dieu ! " je prends " tout simplement les choses comme elles viennent.

#### A une conférence

L'orateur a pris pour thème la question des principes généraux d'hygiène.

—Que doit on faire, dit il, en attendant le médecin ?

—Son testament, s'écria un des auditeurs.

# LE FOYER

## Semailles

(D'après un dessin des Annales)

C'est l'heure sombre des semailles  
Par les sillons ensanglantés,  
C'est l'heure ardente des batailles  
D'où germeront nos libertés.

Sur tes terres, de sang baignées,  
France pour la prochaine moisson,  
Va, jette ton or à poignées  
Pour qu'il devienne ta rançon.

Jette le grain nouveau ; les balles  
Qui vont, comme un éclair, aux butts,  
Les grandes ailes triomphales,  
Et les canons et les obus.

Tes fils donnent en abondance  
L'engrais sanglant des blés nouveaux,  
Afin que renaissent, ô France,  
Les lauriers d'or sur leurs tombeaux !

Sème, c'est l'heure des semailles,  
Poursuis ton devoir inhumain,  
Sème, c'est l'heure des batailles,  
Sème toujours pour que demain

A l'aube, déployant ses voiles,  
La Victoire, ô Pays vainqueur,  
Elagisse jusqu'aux étoiles  
Ton geste auguste de Semeur !

JEAN PELTIER.

## La duchesse d'Abrantès

Elle s'appelait de son nom de jeune fille, Laure Permon, de son nom de femme, maréchale Junot, duchesse d'Abrantès. Elle eut l'existence la plus extravagante qu'on puisse rêver, passa du faite des grandeurs à une misère noire, faillit être impératrice, connut cent milieux, trois ou quatre règnes, deux ou trois révolutions et trouva le moyen, entre vingt aventures, de stupéfier Lisbonne, sa cour et ses habitants, par son luxe incroyable, son esprit prodigieux et la frénésie de sa personne. Dans cette ville où nous ne comptons aujourd'hui que des amis, où les fautes de l'Empereur nous créèrent des ennemis passagers, l'arrivée de la duchesse d'Abrantès, ambassadrice de France, "tourbillon de l'Europe", comme l'appelait Talleyrand, fut à coup sûr le phénomène le plus inouï que Portugais ait jamais contemplé depuis le tremblement de terre. On en parla longtemps sur les bords du Tage, et si longtemps que son passage apparut à la manière d'un cataclysme naturel et que ses mots se transmettent en proverbes pendant trois générations. Mme Sans-Gêne avec moins de canaille faubourienne dans la bouche, puis d'extravagance dans l'esprit, davantage d'éducation, et hélas ! un peu trop de littérature.

Elle était d'excellente famille née à Montpellier, sous l'Ancien Régime, d'une mère qui prétendait descendre des Commènes de Constantinople. De la "branche" et de l'argent : Le père avait fait une grosse fortune dans les subsistances militaires sous M. de Vergennes. Malheureusement la Révolution survint qui rasa

tout. La mère s'enfuit à Paris avec ses deux filles. Laure fut mise dans une petite pension du Faubourg Antoine, où elle demeura pendant les années d'orage habillée en garçon, on ne sait pourquoi, élevée à la diable par un citoyen professeur qui appliquait strictement à ses élèves les principes de l'"Emile", de Rousseau.

La mère la reprit lorsque la tourmente fut passée, lui fit faire un brin de toilette et la présenta dans le monde, c'est-à-dire à un milieu fort louche de boursiers enrichis, traitants de l'armée, officiers en rupture de ban, politiquailleurs et soldats ambitieux. C'était tout le salon de Mme Permon qui donnait à jouer et spéculait sur la beauté de ses filles pour attirer les visiteurs. Certains jours il y avait foule, et le petit Bonaparte n'était pas le moins empressé de tous. Bientôt, il parut évident que Laure ne lui déplaisait pas. Mais quoi ! Un officier sans fortune, assez mal noté et guère en cour, Mme Permon espérait mieux pour sa fille. Du reste, il disparut bientôt de l'horizon parisien.

Lorsqu'il revint aux soirées de ces dames, il n'était plus le petit, mais le grand Bonaparte, et il amenait avec lui toute une légion de jeunes généraux dont un brave garçon aux manières un peu rudes, à la voix un peu forte, très soudard, en un mot, qui était Junot, son ancien aide de camp en Italie. Junot, lui aussi, fit des frais pour Laure, et quelques mois plus tard la demanda en mariage, sur le conseil même de son général, devenu le tout puissant Premier Consul, lequel poussa l'amabilité jusqu'à donner cent mille livres de dot à la fiancée et à en

glisser quarante mille autre dans la corbeille de noces.

Ainsi protégée, la fortune du ménage Junot aurait dû être rapide. Malheureusement, deux obstacles se pressèrent toujours devant elle : la brutalité du mari, d'une part, son caractère violent, ses colères impossibles, et, d'autre part, les prodigalités folles de la femme et son esprit extravagant. Napoléon se lassa d'eux et éprouva même rapidement le désir de les éloigner de Paris. Précisément une occasion s'offrait vers cette année 1804 ; l'ambassade de Lisbonne était vacante et l'empereur désirait y envoyer beaucoup moins un diplomate qu'un soldat. Belle occasion pour se débarrasser de Junot. Tout de même, en faire un homme de cour, c'était osé ! Le général le sentit lui-même et confia ses craintes à la Cambacérés :

— Croyez-vous que je sois bien apte à un tel métier ? Je ne vais faire que des sottises !

Tel n'était point l'avis de Mme Junot qui, dès le premier jour, creva de joie à la pensée de devenir ambassadrice et colporta, parmi tous les salons, les ultimes ragots sur les cours de Lisbonne et de Madrid.

Napoléon fut partout avec elle jusqu'au bout. Il la chahuta de toutes les façons, lui représenta les suprêmes conseils : "Soyez circonspecte. Ne vous moquez pas de tout ce que vous verrez et qui vous paraîtra anormal. Informez-vous sur les mœurs. Ne froissez pas les gens du pays et les souverains, gens très susceptibles." Autant en emporta le vent ! Mme Junot prit exactement le contrepied des recommandations de l'empereur. Son désir de briller, sa joie d'être au premier rang l'incitèrent à toutes les folies dès le départ.

Elle n'eût pas moins de cinq voitures, de quatre fourgons et d'une armée de mules pour se transporter, elle et ses bagages, à la cour de Lisbonne ; elle ébahit les populations françaises sur la route de Bayonne, et espagnoles sur celle de Madrid. Elle voulut que son passage devint en tous lieux, une manière d'événement sensationnel et se fit donner des feux de joie et des illuminations dans toutes les bourgades qui la virent. A Madrid, son exubérance fit sensation, mais ce fut son entrée à Lisbonne qu'elle soigna surtout. On releva pour elle les particularités qui avaient marqué l'arrivée solennelle du dernier ambassadeur français de Louis XVI et on les répéta l'une après l'autre pour l'ambassadrice de Napoléon. Ce fut un éblouissement qui fit pâmer de jalouse tous les membres du corps diplomatique, dont lady Fitz-Gerald, la femme de l'ambassadeur d'Angleterre, laquelle devint aussitôt sa cordiale ennemie.

La maréchale Junot n'en avait cure. Aussitôt installée dans cette admirable capitale de Portugal, son âme d'artiste avait été prise par la magnificence du décor, la beauté du climat, les splendeurs de la nature. Comme une petite folle, elle courait à cheval les environs, ne se laissant point admirer les collines d'Almada et

les vallées du Cintra, se grisait de fleurs, manquait, un jour, de succomber sous les parfums des plantes dont elle avait orné sa chambre à coucher. Elle peignait, elle écrivait, elle chantait, elle vagabondait par les parcs, s'attardait aux couchers de soleil sur la baie radieuse, achetait des palais et des jardins, donnait des fêtes somptueuses, jetait l'argent par les fenêtres, se ruinait royalement. Elle choquait d'abord la haute société portugaise par les réparties de son esprit blagueur, faisait scandale à la Cour où elle pouffait de rire en mettant sa fameuse robe à paniers, costume obligatoire imposé par l'étiquette. Puis elle désarmait les uns à force de bonne grâce, les autres par un bon mot et finissait par se faire adorer de chacun.

Malheureusement, cette existence trépidante ne devait pas durer : le "tourbillon de l'Europe" ne pouvait se fixer nulle part. Du reste, le maître impérial rappelait Junot pour des destinées moins diplomatiques, et le beau rêve de Cintra, des campagnes embaumées et la ville chantante sous un ciel divin s'écroulait avec fracas. Sans prendre congé de personne, sans un adieu, sans même un au revoir, l'ambassadrice disparaissait comme elle était venue, — en coup de foudre, laissant là les Portugais ébahis de tant d'agitation, de tant de bruit et de tant de gaspillage.

Pauvre ambassadrice ! Elle devait regretter bien souvent son palais des bords du Tage, son jardin de Cintra, ses fleurs et ses parfums ! La destinée ne fut plus clémente pour elle. Son mari ayant perdu tout crédit se suicida ; elle-même, demeurée sans fortune, avec plusieurs enfants, dut chercher des ressources dans l'intrigue politique et ne trouva que des déceptions. Successivement on la vit bonapartiste, royaliste, légitimiste, chartiste, acclamant Alexandre sur les boulevards, saluant les fleurs de lys et pleurant d'émotion, plus tard, en revoyant le drapeau tricolore. Pour vivre elle conspira, puis elle écrivit : elle fabriqua, ou fit fabriquer sous sa direction : œuvres, mémoires, souvenirs, accumulant livres sur livres pour payer ses dettes, ne parvenant jamais à combler ce gouffre que creusait sans cesse sa prodigalité.

Malgré tous ces déboires, l'infortune ne l'abaissait point. Mme Ancelot, qui l'a beaucoup connue, écrit que sa maison était à la fois l'asile de la gaieté et de la tristesse. Un soir ou riant de bon cœur, la duchesse racontait les choses les plus piquantes du monde sur les gens qu'elle avait rencontrés, et puis tout à coup, à onze heures, au moment de servir le thé, on s'apercevait que l'argenterie avait été mise en gage le matin même et qu'il n'y avait plus de petites cuillers. Alors, un nuage passait. Mais l'esprit étonnant de Mme d'Abrantès rebondissait et elle trouvait elle-même des mots pour peindre son infortune.

— Qu'on est bien ainsi, la nuit pour causer, s'écria-t-elle. On ne craint ni les ennuyeux, ni les créanciers.

Ou bien, elle disait :  
— Vous voyez cette feuille de papier blanc : elle vaut cinq centimes. Quand j'aurai mis ma signature dessus, elle ne vaudra plus rien du tout !  
De chute en chute, elle tom-

## PILULES DE LA MERE SEIGEL

Si vous laissez des impuretés s'accumuler dans votre système, elles minorent peu à peu votre santé.

Les Maux de Tête, l'Insomnie

la langueur, la nervosité, les éruptions, etc., et encore beaucoup d'autres maladies sérieuses suivent quand les intestins fonctionnent mal.

Si vous souffrez, essayez les Pilules de la Mère Seigel, elles sont un remède excellent contre la

## CONSTIPATION

Dans les pharmacies, ou envoyées franco sur réception du prix, 25c.

A. J. WHITE Co. Limitée, Montréal C.915

ba à la grande misère. Quelques jours avant sa mort, elle se réfugia dans un cabinet au fond d'un corridor d'un immeuble sordide de Chaillot, et c'est là que la brillante ambassadrice de Lisbonne, la reine enviée de toutes les fêtes, la souveraine au magnifique équipage rendit sa pauvre âme. Louis-Philippe, prévenu de cette misère, envoya un secours de mille francs qui arriva trop tard. Balzac, demeuré son mari jusqu'à la fin, écrivait, le soir de son enterrement, à Mme Hanska : "Vous avez su la mort de l'infortunée duchesse d'Abrantès. Elle a fini comme a fini l'Empire !"

JULES BERTAUT

Pour le reconnaître.

Berlureau réclame un de ses parents à la morgue.

—Avait-il un signe particulier ?

—Oui, il bégayait.

Attrape !

Tidjo—Vous prêtez donc quelques fois vot' chapeau à un fou, m'sieur Bidonneau ?

Bidonneau—Non... Pourquoi cette question ?

Tidjo—Pasque ma sœur a disoit à c'matin qu'y avoit un beau fou sous vot' chapeau.

## Dr. Leon Archambault

DENTISTE

Spécialiste pour Dentiers  
COIN SAINT-DENIS ET RACHEL-75  
MONTREAL  
1320-3

## Le Pacifique Canadien

EXCURSIONS DE COLONS

Pour Winnipeg, Edmonton et stations intermédiaires, aller et retour. Tous les mardis, mars le 7 à octobre le 31, limite de retour, deux mois.

Pour plus de renseignements adressez-vous à  
R. E. CODERRE, 125 Cascades

## Nouvelle Etude de Notaire

M. le notaire J. S. Beaudet, d'Acton Vale, ouvrira son Etude le premier de mai prochain, en cette ville, dans les bureaux occupés actuellement par le Percepteur du Revenu Provincial, sur la rue du Palais.

1322-21, 28, 5, 12, 19

## Commis-Vendeur Fiable Demandé.

Pour St. Hyacinthe et le district, pour vendre nos arbres fruitiers de pleine terre et un approvisionnement général de plants.

Une liste spéciale des variétés de nos arbres sera donnée pour la Province de Québec.

Commissions libérales, territoire exclusif. Catalogue français et matière imprimée.

STONE & WELLINGTON,  
The Fonthill Nurseries  
Etablie en 1837. Toronto, Ont.  
1263-j28mai

H. CHARTIER,  
Successor de Demers & Cooney.

CHARBON LEHIGH VALLEY  
BOIS DE CHAUFFAGE

55 rue du Gaz, St. Hyacinthe  
1818-7, 14, 21, 23 Tel. Bell 95

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT A L'EST.

9.20 a.m.—Tous les jours pour St. Liboire, Acton Vale, Richmond Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

1.20 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours.

5.35 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond.

6.40 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche

9.35 p.m.—Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond Lewiston et Portland.

ALLANT A L'OUEST.

5.56 a.m.—Tous les jours pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

7.30 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

10.20 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

5.29 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St. Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.

## L'INTERNATIONAL LIMITED

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada

Quitte Montréal à 10.15 a.m. arrive à Toronto à 5.45 p.m., Détroit 10.58 p.m., Chicago 8.00 a.m. tous les jours.

EXPRESS DE NUIT

Quitte Montréal 11.00 p.m. arrive à Toronto à 8.00 a.m., Détroit 1.45 p.m., Chicago 9.10 p.m., tous les jours

Pour toute information s'adresser à  
F. C. BOUVETTE, Agent.

## LE PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE

DÉPARTS DE ST. HYACINTHE.

Tous les jours excepté le dimanche. 8.11 a.m. et 3.26 p.m. pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.53 a.m. et 6.59 p.m. pour Saint-Guillaume et stations intermédiaires.

Prompt raccordement à Farnham pour tous les points des Etats Unis, ainsi que de l'Est et l'Ouest Canadien.

Nous attirons tout particulièrement l'attention du public voyageur sur le nouveau service Montréal-Winnipeg-Vancouver et dont le train quitte Montréal tous les jours à 10.30 a.m.

Pour billets et renseignements s'adresser à

R. E. CODERRE,

125 Rue Cascades.

Tél. 70 Agent de Billets



The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

Horaires des trains, corrigé au 20 Sept. 1914.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St. Hyacinthe aux heures suivantes :

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.40h. A. M. et 5.05 p. m.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 h. a. m. et 5.40 p. m., arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle Angleterre.

N. J. FERGUSON,

Gen. Passenger Agent

L. J. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe

Téléphone 28.



POUR LES FETES  
BIERE "DOW"  
VOUS EN JOUIREZ !

# Toujours Jeune à 70 ans

EST-IL rien de plus agréable que la vue d'un beau vieillard en pleine possession de ses facultés, plein de vie et de santé, qui nous fait l'effet d'un de ces vieux chênes solides et droits et qui termine son existence, telle une lampe, en diminuant peu à peu, mais sans déchoir.

Le problème de la longévité est le problème le plus passionnant de notre existence.

Devenir vieux en conservant toutes les forces de la jeunesse, ou de l'âge mur, c'est ce que nous demandons et c'est ce que nous pouvons obtenir en maintenant le sang pur et riche, car le sang, c'est la vie.



LE

## VIN ST-MICHEL

pris à temps sera le plus puissant facteur, qui, en purifiant le sang et en augmentant sa richesse en fer et en globules rouges nouveaux, fournira à la machine humaine l'activité indispensable pour éviter la déchéance et refaire la jeunesse.

*Le Vin St-Michel est un vin délicieux, riche en fer et autres éléments reconstituants c'est le tonique indispensable aux surmenés, anémiques, convalescents, et aux vieillards.*

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.



**BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITEE, (Seuls Agents), 468, RUE ST-PAUL O., MONTREAL.**  
EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS., Agents pour les Etats-Unis.

## LES PRÉVOYANTS DU CANADA ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé \$500,000.00  
Actif du Fonds de Pension, le 31 mars 1916, 819,945.16

L'ANNEE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1916.

Année	Sections	Sociétaires	Pensions	Actif
1909. (31 Dec.)	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1911. "	224	14,228	30,910	170,670.80
1913. "	349	24,492	47,957	423,745.31
1915. "	455	32,155	61,468	772,698.96
1916. (31 mars)	468	32,623	62,343	819,945.16

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**  
Gérant-Général.

BUREAU CHEF:—126 Rue St-Pierre, Edifice "Dominion", QUÉBEC.  
BUREAU A MONTRÉAL:—Chambre 22, Edifice "La Patrie", X. Lesage, Gér.

## Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures Collets, Dentelles, Sacoche, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mouselines, Orançais des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes orte



## Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

**BERGERON & SICOTTE**

ST-HYACINTHE

# Production-Économie

"CETTE année encore, le devoir des cultivateurs canadiens est aussi clairement tracé qu'il l'était l'année dernière. A eux l'obligation de produire abondamment pour répondre aux demandes qui peuvent leur être faites, qu'ils y trouvent ou non leur avantage. L'élevage du bétail, en vue de la production de la viande, dont les approvisionnements ont spécialement souffert dans ce grand conflit, devra, je crois, être le premier de leurs soucis."—L'HON. MARTIN BURRELL, Ministre de l'Agriculture.

LES NOTES SUIVANTES SONT EXTRAITES DU "LIVRE DE GUERRE DU CULTIVATEUR", 1916, PUBLIÉ PAR LE MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE, OTTAWA.

**BÉTAIL.**—Les troupeaux d'Europe ont été fortement réduits. Il y aura une grande demande de sujets reproducteurs lorsque la guerre sera terminée. Les cultivateurs canadiens feront bien de noter ce fait.

**VIANDE.**—En 1915, la Grande-Bretagne a importé 664,508 tonnes de viande de bœuf, de mouton et d'agneau, dont 364,245 tonnes venaient des pays en dehors de l'Empire. Sur les 430,420 tonnes de bœuf, 104,967 tonnes ont été fournies par l'Empire.

La demande de bœuf gelé, de bœuf en conserves et de bacon pour les Alliés ne peut qu'augmenter. Les commandes affluent au Canada. La rareté des navires pour l'expédition nous donnera l'avantage si nous pouvons fournir les approvisionnements.

**L'INDUSTRIE LAITIÈRE.**—La consommation locale de beurre et de fromage a augmenté en ces dernières années. Il n'y a pas de limite à la demande de fromage pour l'armée. La valeur totale des exportations de fromage passant par le port de Montréal en 1915 était supérieure de \$6,500,000 au chiffre de 1914. Voici les prix à Montréal:—Fromage: janvier 1915, 15¼ à 17 cents; janvier 1916, 18¼ à 18½ cents. Beurre: janvier 1915, 24 à 28¼ cents; janvier 1916, 32 à 33 cents.

**ŒUFS.**—Le Canada a produit pour \$30,000,000 d'œufs en 1915, et a pu en fournir à la Grande-Bretagne qui en manquait. Voilà une occasion de prendre pied sur le marché anglais dont nos exportateurs et producteurs feront bien de profiter; c'est également leur devoir.

ÉCRIVEZ AU MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE ET À VOTRE MINISTÈRE PROVINCIAL, POUR DEMANDER DES BULLETINS SUR CE SUJET.

Des milliers de cultivateurs canadiens se sont enrôlés et sont partis au front; nous devons les remplacer autant que possible en faisant leur travail. L'Empire a besoin de toutes les vivres que nous pourrions produire en 1916.

PRODUISONS PLUS—ÉCONOMISONS PLUS. ORGANISONS MIEUX NOTRE TRAVAIL.  
NE GASPILLONS RIEN. DÉPENSONS JUDICIEUSEMENT.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA. 4  
LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE. LE MINISTÈRE DES FINANCES.

## MANUEL VEUT DIVORCER

On dit que maintenant que le Portugal est officiellement en guerre avec l'Allemagne, l'ex-roi Manuel a demandé à servir dans l'armée anglaise et qu'il a l'intention de divorcer d'avec sa femme, qui est une princesse de Hohenzollern Sigmaringen qui est la branche aînée de la famille régnante en Prusse.

Ce n'est pas dévoiler un secret de dire qu'il n'y a jamais eu d'affection dans ce mariage royal. Dès le lendemain de la cérémonie, la princesse a quitté son mari et a parlé de divorce. Il fallut que la pape s'en mêlât pour empêcher le scandale.

Depuis la guerre, les causes de désaccord se sont augmentées d'une différence radicale d'opinion au sujet des belligérants, Manuel tenant pour les alliés, tandis que son épouse est plus prussienne que le Kaiser.

## LES BOCHES BRULENT 800 CADAVRES PAR JOUR

Le Daily Telegraph reçoit de la ville d'Amsterdam cette information:

Un Belge habitant Sersig a donné quelques détails à un correspondant du Central News sur la crémation des cadavres allemands dans les hauts fourneaux. Il a réussi à y assister à l'insu des Allemands qui, en pareil cas, forcent les habitants à s'enfermer chez eux à la chute du jour et leur interdisent la lumière.

De longs trains de marchandises viennent s'aligner devant les hauts fourneaux. On en sort les cadavres par ballots de quatre liés avec du fil de fer.

Les corps sont dépouillés de leur vêtements, dont l'étoffe et les boutons de métal sont trop précieux pour être perdus.

Les corps sont ensuite jetés dans la fournaise sans cérémonie, mais sans irrévérence. On en consomme en moyenne 800 par nuit.

Les Allemands incinèrent ainsi par mesure d'hygiène, mais aussi pour faire disparaître les corps de ceux qu'ils ne portent pas sur les listes de décès et qu'ils classent sous la rubrique "disparus", et arrivent ainsi à dissimuler l'importance des pertes subies.



## Les améliorations sur ma ferme sont dûs à ce livre.

Ce livre est le plus utile que je possède et ne ma rien coûté. Avec ce livre j'ai épargné beaucoup d'argent, et d'ouvrage et de plus j'ai fait des constructions plus durables.

Le premier coût des constructions en béton, est aussi le dernier coût, car il n'y a plus de dépenses pour réparations, ni peinture, ni de danger pour le feu. Par conséquent les taux d'assurances sont moins élevés.

Si vous n'avez pas une copie de "L'Utilité du Ciment pour le Cultivateur", envoyez le coupon aujourd'hui. Il y a plus de 150 pages d'informations utiles concernant la construction, 52 plans pratiques, ainsi que des vues intéressantes. Un exemplaire vous sera envoyé gratis sur réception du coupon.

CANADA CEMENT COMPANY Limited, Edifice "Herald", Montréal.

## ENVOYEZ CE COUPON



CANADA CEMENT COMPANY LIMITED, Edifice "Herald" MONTREAL.  
Messieurs:—Veuillez s.v.p. m'envoyer gratis une copie du livre 699'—"L'Utilité du Ciment pour le Cultivateur".

Nom.....  
Rue et No.....  
Ville..... Prov.....

## "Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par l'imprimerie Yamaska  
U. JACQUES, Prés.  
ABONNEMENT  
A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50  
Ailleurs au Canada..... 1.00  
3c LE NUMERO  
En vente chez M. Geo. St-Jean.

## Chronique Municipale

Séance du 26 avril

Son Honneur le Maire Morin occupe le fauteuil présidentiel, et sont aussi présents les échevins St-Germain, Payan, Gervais, Bélanger, Gobeil, Fontaine, Amyot et Blanchard.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

L'échevin Fontaine propose que la pompe à gazoline de S. Bourgeois & Cie soit installée sur la rue St-Simon, à un endroit qui sera indiqué par l'ingénieur; la maison S. Bourgeois & Cie ayant consenti de ne pas se prévaloir de la permission déjà accordée à la date du 15 mars dernier; que permission soit donnée à MM. L'Archevêque et Drolet, d'installer une pompe à gazoline sur la rue St-François, à un endroit qui sera indiqué par l'ingénieur; que permission soit donnée à M. Donat St-Laurent, d'installer une pompe à gazoline sur la rue Mondor, à un endroit qui sera indiqué par l'ingénieur; et que les demandes d'installer des pompes à gazoline sur la rue Cascades soient rejetées, à cause du projet de l'enlèvement des poteaux de cette rue. Il est entendu que ces pompes devront être installées à l'endroit le moins défavorable et selon le bon plaisir du Conseil. Proposition secondée par l'échevin Bélanger et adoptée, l'échevin Gervais votant contre.

Conformément à l'avis qu'il en a donné à la dernière séance du Conseil, l'échevin Fontaine propose qu'une somme de \$150 soit mise à la disposition du Comité de la Voirie, pour allonger le canal d'égout de la rue Laframboise. Proposition secondée par l'échevin Amyot et adoptée.

Requête de commerçants favorisant l'imposition d'une licence sur les vendeurs de poisson frais.

Conformément à l'avis qu'il en a donné à une séance précédente, l'échevin Payan propose l'adoption du règlement suivant :

Canada,  
Province de Québec,  
Cité de St-Hyacinthe.  
No. 190.

Règlement à l'effet d'amender le règlement No. 165.

L'article 50 du règlement No. 165 est amendé en ajoutant les mots suivants : "Et toute personne paiera, de plus, une licence annuelle de \$10, pour la vente du poisson frais sur le Marché et dans les rues et places publiques".

Proposition secondée par l'échevin Fontaine et adoptée, les échevins Gervais et Gobeil votant contre.

L'avis du règlement No. 191, à l'effet d'imposer une licence de \$30 sur les sociétés de secours mutuel, est remis à la prochaine séance du Conseil.

Lettre de M. Michel Cadorette demandant l'usage du terrain situé entre le sien et le pont de la société, et requête s'opposant à la demande de M. Cadorette.

L'échevin Fontaine propose que la demande de M. Michel Cadoret-

te soit rejetée et que l'ingénieur soit autorisé à aller faire la délimitation des terrains de M. Cadorette et de la Cité. Proposition secondée par l'échevin Payan et adoptée.

Conformément à l'avis qu'il en a donné à la dernière séance du Conseil, l'échevin Fontaine propose qu'une somme de \$1,200 soit mise à la disposition du Comité de la Voirie pour exécuter les travaux mentionnés dans le rapport de l'ingénieur, au sujet du canal d'égout de la rue St-Pierre, entre Larocque et Désaulniers. Proposition secondée par l'échevin St-Germain et adoptée.

Conformément à l'avis qu'il en a donné à la dernière séance du Conseil, l'échevin Fontaine propose qu'une somme de \$5,400 soit mise à la disposition du Comité de la Voirie pour paver en macadam asphalté, la rue St-François, entre la rue St-Antoine et la rivière, et que le coût de ce pavage soit payé comme les travaux de pavage mentionnés dans les règlements Nos. 166 et 173. Proposition secondée par l'échevin Blanchard et adoptée.

L'échevin Fontaine donne avis qu'à la prochaine séance du Conseil, il proposera qu'une somme de \$300, soit mise à la disposition du Comité de la Voirie pour construire un quai en pierre sèche au pied de la rue St-François.

Requête et rapport au sujet des trottoirs des rues Viger et St-Dominique. L'échevin Fontaine propose qu'une somme de \$550, soit mise à la disposition du Comité de la Voirie pour construire des trottoirs sur la rue St-Dominique, côté nord-est, entre la rue Viger et le chemin de fer, entre la rue Raymond et de La Bruère, et que cette somme soit prise à même les fonds votés pour les trottoirs, l'année dernière. Proposition secondée par l'échevin St-Germain et adoptée.

Des licences de restaurant sont demandées par Nicholas Prochales, Mme W. Cusson, J. George, Horace Robinson et Henri Roch.

L'échevin Amyot propose que ces licences soient accordées. Proposition secondée par l'échevin Fontaine et adoptée.

Le constable Domina Bachand offre sa démission. L'échevin Blanchard propose qu'elle soit adoptée. Elle l'est.

Rapport de l'ingénieur recommandant la construction de canaux d'égout dans les rues suivantes : St-Paul, de Ste-Marguerite à St-Simon, au coût approximatif de \$900; rue Piété, de St-Paul à la rivière, au coût approximatif de \$600; rue Mondor, de Ste-Marguerite à la rivière, au coût approximatif de \$1000; Ste-Marie, de Ste-Marguerite à St-Paul, au coût approximatif de \$450. Girouard, de Desaulniers à Tellier, au coût approximatif de \$3500. Le tout environ 3925 pieds linéaires de tuyau de 12 pouces au coût total de \$6450. L'échevin Fontaine donne avis qu'à la prochaine séance du Conseil, il proposera qu'une somme \$6450, soit mise à la disposition du Comité de la Voirie pour construire les égouts mentionnés dans le rapport de l'ingénieur.

L'échevin Amyot propose que le trésorier soit autorisé à emprunter une somme n'excédant pas \$10,000, à un taux n'excédant pas 6% par an, pour payer les travaux et matériaux maintenant votés et qui seront votés. Proposition secondée par l'échevin Payan et adoptée.

L'échevin St-Germain propose qu'une lampe à incandescence soit placée au coin des rues Desaulniers et Lafontaine, au centre de la rue. Proposition secondée par l'échevin Bélanger et adoptée.

La prochaine séance du Conseil aura lieu le mercredi 3 mai, aux lieu et heure ordinaires.

La prochaine séance du Conseil aura lieu le mercredi 3 mai, aux lieu et heure ordinaires.

## Les délégués à la Convention Libérale.

Nous donnons ci-dessous la liste complète des délégués présents à la convention libérale qui eut lieu lundi dernier, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville.

Ville de St-Hyacinthe  
Quartier No 1

MM. Arthur Lamonde, Marc Cordeau, M. Cadorette, David Desautels, Dominique Ledoux.

Quartier No 2

MM. Magloire Côté, Ulric Jacques, Pierre Hamel, S. T. Ducloux, Prosper Brien.

Quartier No 3

MM. L. A. Guertin, J. E. Lamotte, J. A. R. Morin, Henri Sicotte, Joseph Berthiaume.

Quartier No 4

MM. Napoléon Gobeil, François Beaulac, Emery Bernard, G. L. Leconte, M. D., G. A. Charpentier.

Quartier No 5

MM. Adolphe Pouliot, Rémi Daigle, Ptolémée Messier, Moïse Petit, R. A. Trudeau.

St-Hyacinthe le Confesseur

MM. Elphège Colpron, Ephrem Scott, Ernest Lagacé, Hormidas Boyer, Joseph Sabourin.

Notre-Dame du Rosaire

MM. Horace Morin, Napoléon Girard, Damase Beauregard, Auguste Guertin, Arthur Desroches.

Village de La Providence

MM. J. B. St-Pierre, Joseph Beaupré, François Feuilteau, Zoël Poulin, Louis Provost.

Paroisse St-Damase

MM. Etienne Favereau, Exaudias Frégeau, Amédée Normandin, Damase Jodoin, Aimé Choquette.

Paroisse St-Bernard

MM. David Perrault, Joseph Perrault, Joseph St-Pierre, Noël Bourassa, Zéphir Laverdière.

Paroisse St-Judes

MM. Vertume Lemay, Alphonse Larivière, Hector Langevin, George Blanchet, Victor Larivière.

Paroisse La Présentation

MM. Adélarde Gauvin, Arthur Richard, Wilfrid Chabot, Uldéric Phaneuf, Chas. Duquette.

Paroisse St-Thomas d'Aquin

MM. Antoine Gervais, Edmond Viens, Alexandre Gauthier, Edmond Jacques, Jos. Beauregard.

Paroisse St-Denis

MM. Omer Dragon, Arthur Ledoux, Henri Toussaint Bousquet, Téléphore Provencher, Joseph Chapdelaine.

Village St-Denis

MM. Irénée Bélanger, Joseph Bélanger, Elzéar Leblanc, Ovila Bonin, Napoléon Leboeuf.

Paroisse St-Madeleine

MM. Joseph Benoit, Charles Messier, Joseph Lacombe, Hilaire Boissy, Elie Giasson.

Paroisse St-Charles

MM. Michel Borduas, Charles Charron, Aimé Geoffron, Auguste Petit, Josaphat Audet.

Village St-Joseph

MM. C. Desmarais, V. Martenon, S. Sabourin, J. Scott, père, Louis Rivet.

Paroisse St-Barnabé

MM. Emmanuel L'Archevêque, Victor Langelier, Hyacinthe Langelier, Alphonse Langelier, Delphis Gaudette.

# PRODUCTION METRO

FRANCIS X. BUSHMAN ET BEVERLY BAYNE

DANS

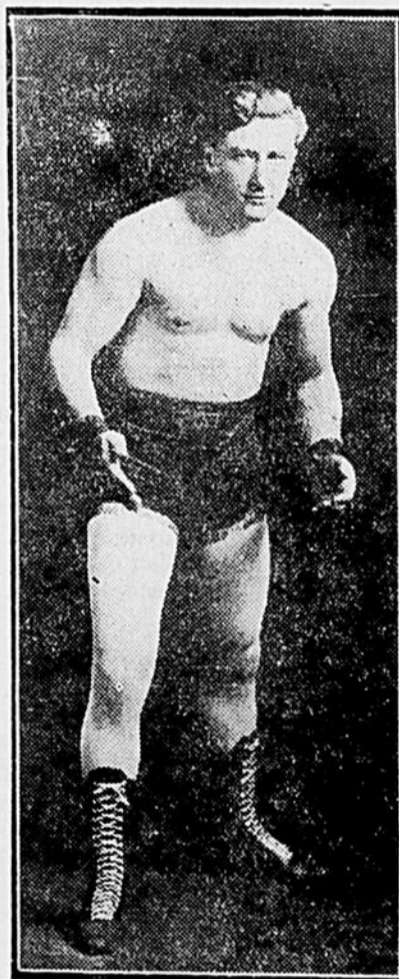
## LE CHOIX DE PENNINGTON

UN DRAME ROMANTIQUE SAISSANT DES DÉSERTS DU CANADA, SORTI DE LA PLUME de JOHN, C. CULLEY, reproduit en CINQ ACTES SUPERBES de VUES ANIMÉES.



LE CHOIX DE PENNINGTON. — Il y est raconté avec art, d'une façon impressionnante et dramatique, comment un jeune millionnaire cherche le désir de son cœur dans le Grand Nord-Ouest Canadien, où il est dédaigneusement considéré comme un naïf et sujet aux insultes et à la torture physique de la part de la famille

de la fille qu'il aime : comment il prouve finalement son mérite, tourne le doigt de la lâcheté contre ses bourreaux, résiste aux tentations d'une jeune fille belle à ravir, une prétendue sœur jumelle de son amante, et gagne celle que son cœur désire.



Vue principale pour jeudi, vendredi et samedi prochains : "LE CŒUR D'UNE FEMME PEINTE". Nous donnons le même programme que "l'Impérial", le plus grand théâtre de la province.

# AU THEATRE CORONA

LUNDI, MARDI, MERCREDI - 1, 2, ET 3 MAI '16